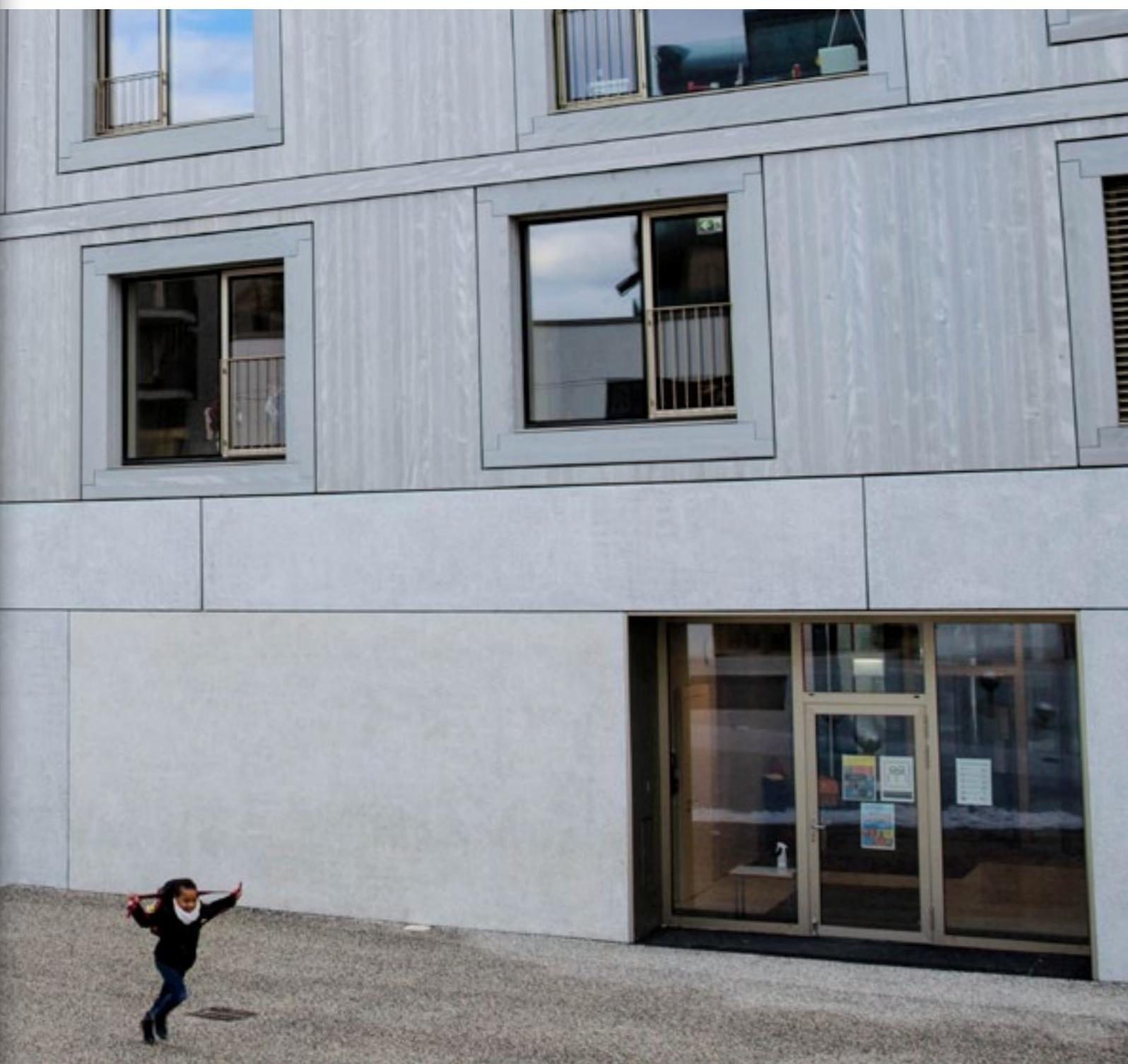


© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

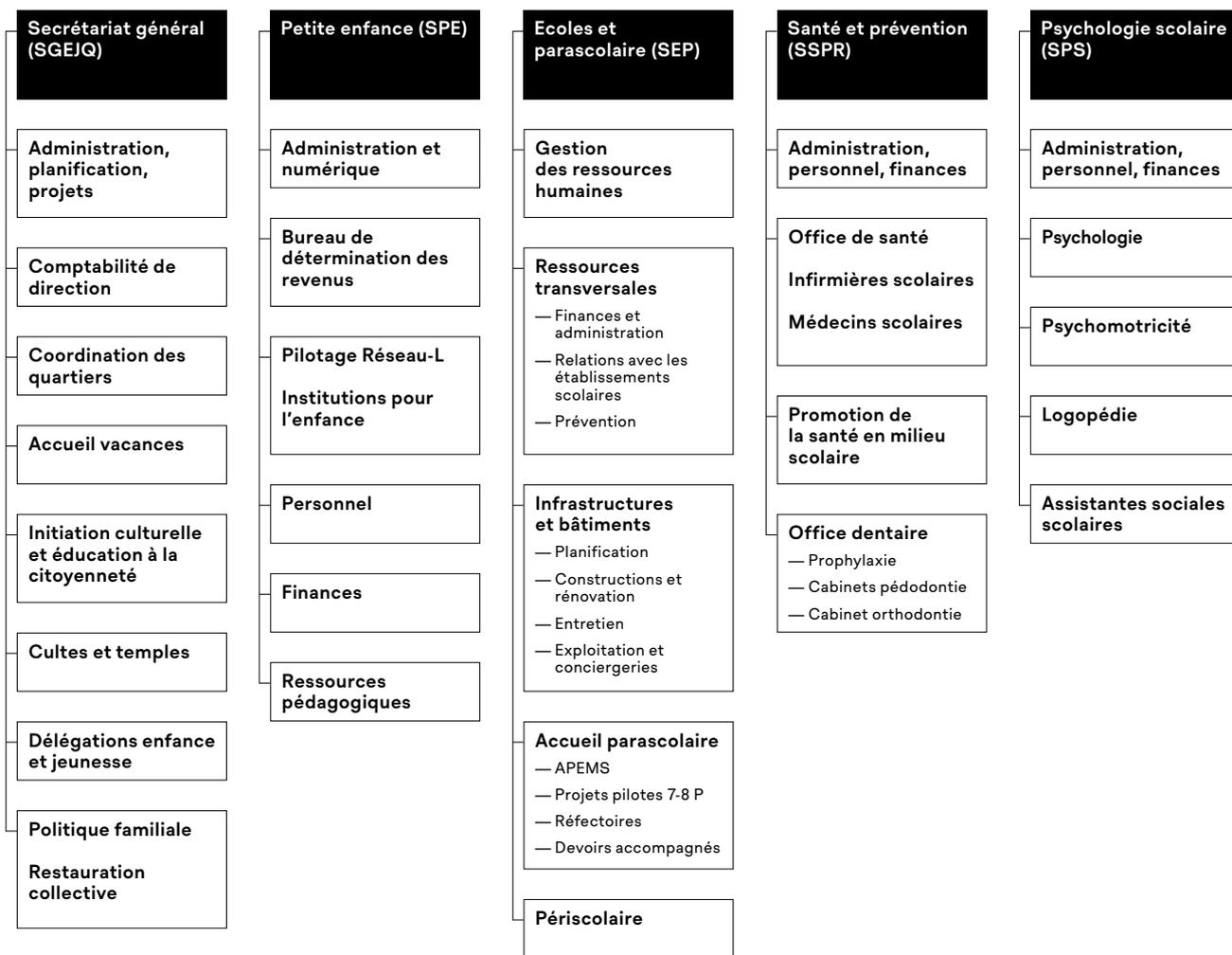


Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

Directeur



La précédente législature a notamment été l'occasion de développer l'accueil de jour pré- et parascolaire avec plus de 600 places, de créer un domaine de la coordination des quartiers avec de nouvelles prestations, d'accélérer la rénovation des bâtiments scolaires et de procéder à une réorganisation qui doit permettre de répondre au mieux aux enjeux futurs.

Une nouvelle législature a débuté avec une réflexion sur les ambitions et le développement de l'accueil pré-, para- et périscolaire des enfants. Cette dernière a été concrétisée dans le programme de législature de la Municipalité et engage à nouveau la direction dans une voie de développement de ses prestations d'accueil de jour pré- et parascolaire, ainsi que de la politique des quartiers.

Cette fin d'année 2021 a vu la réorganisation des services avec des regroupements physiques des prestations réunies dans un même service, sur de nouveaux lieux et des déménagements importants. Cette réorganisation physique a pour but d'offrir suffisamment d'espaces de travail, pour réunir autant que possible les équipes de chaque service, et offrir des lieux aisément accessibles au public:

- l'ensemble du Service de la petite enfance est regroupé à l'avenue Agassiz 5. Ce déménagement a permis de réunir sur un seul site le personnel qui se trouvait réparti entre les places Chauderon 9 et Navigation 10 et la rue de Genève 52;
- le Service de psychologique scolaire s'est déplacé dans des locaux à la rue de l'Alé 31, offrant un meilleur accès au public pour les consultations;
- le Service des écoles et du parascolaire est réuni sur un seul niveau au 5^e étage de la place Chauderon 9, rapatriant ainsi le personnel des APEMS qui occupait une partie du 4^e étage ainsi que le personnel du domaine parascolaire qui était situé à l'avenue Mercier 1;
- Le Secrétariat général EIQ et le Service de santé et prévention occupent le 4^e étage de Chauderon 9.

Cette année a été marquée à nouveau par la pandémie de Covid-19, qui a impacté fortement l'organisation des prestations délivrées par la direction. Les activités scolaires, para- et périscolaires, l'accueil des enfants en institutions de la petite enfance, les activités socioculturelles et culturelles ont été maintenues et poursuivies dans leur majorité, avec des aménagements importants. L'impact a néanmoins été moins fort qu'en 2020.

Secrétariat général (SGEJQ)

Principales missions du service

- appuyer le conseiller municipal;
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication;
- accueillir des enfants de 4-25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs;
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitantes et habitants lausannois;
- développer la politique des quartiers décidée par les autorités et ses outils;
- assurer les engagements en matière de gestion des temples et des églises sises sur le territoire.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	6.56	4.35	6.70	6.55
Centre adolescents de Valmont	24.30	19.65	1.00	1.00
Comptabilité EJQ	7.90	7.10	7.90	8.00
Coordination des quartiers	4.50	3.80	6.70	6.90
Cultes et temples	8.82	7.84	9.32	7.88
Direction EJQ	19.20	19.45	21.65	20.08
Domaine vacances	26.98	25.57	26.98	25.97
Politique familiale	–	–	4.40	4.50
Total service	98.26	87.76	84.65	80.89

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	-13.61

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	6	4.35	9	6.55
Centre adolescents de Valmont	21	19.65	1	1.00
Comptabilité EJQ	9	7.10	10	8.00
Coordination des quartiers	6	3.80	10	6.90
Cultes et temples	28	7.84	27	7.88
Direction EJQ	27	19.45	28	20.08
Domaine vacances	33	25.57	33	25.97
Politique familiale	–	–	6	4.50
Total service	130	87.76	124	80.89

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	1	1
Direction EJQ	3	8
Domaine vacances	1	1
Total service	5	10

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	35	22
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
Total service	37	23

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	3
Décès	-
Démission	9
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	16
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	35

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	159	7.78
Auxiliaires mensualisé·e·s	17	5.03
Auxiliaires payé·e·s au forfait	36	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	106	*
Total service	318	12.81

*information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants**Concrétisation de défis importants**

- la prestation du Centre pour adolescentes et adolescents de Valmont a été transférée à la Maison des jeunes, au 30 septembre 2021, et la cession de l'immeuble au Canton de Vaud a été convenue;
- le Bureau d'information aux parents, le Bureau lausannois pour les familles ainsi que la politique de restauration collective de la direction ont rejoint le Secrétariat général au 1^{er} janvier; une nouvelle déléguée à la politique familiale a été désignée en octobre suite au départ en pré-retraite de la titulaire;
- la politique des quartiers se renforce avec le développement de nouvelles formes de participation et le projet dénommé «Les cabanes du Loup» du groupement MIKADO a remporté la mise au concours de la future maison de quartier des Plaines-du-Loup qui sera inaugurée en 2023.

C'est aussi une nouvelle année fortement marquée par la pandémie de Covid-19 qui a vu le report, l'annulation ou la réorganisation des diverses prestations délivrées par le SGEJQ. Mais dans une moindre mesure qu'en 2020.

Principales activités 2021

Ressources humaines

Personnel fixe, apprenties et apprentis et personnel auxiliaire

Le SGEJQ a repourvu 29 postes fixes. Au 31 décembre, le SGEJQ comptait 59% de femmes et 41% d'hommes. La proportion hommes/femmes occupant des postes de cadre était de 67% de femmes et 33% d'hommes.

A la rentrée, cinq nouvelles places d'apprentissage de cuisinière et cuisinier ont été créées au sein d'une Junior Team, en sus des cinq autres places déjà existantes au SGEJQ.

En 2021, le SGEJQ comptait 340 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines Administration (9%), Coordination des quartiers (7%), Accueil vacances (56%), Cultes et temples (12%), Délégation à la jeunesse (13%) et CPA de Valmont (3%).

Administration – planification – projet

Conférence des cheffes et chefs de service (CCS)

La CCS, composée du directeur EIQ, de son assistant, des cheffes de service et de la RRHD (début de séance uniquement), est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions. Elle s'est réunie au cours de 19 séances (2020:18). Des séances dédiées au Concept 360° et au programme de législature 2021-2026 s'y sont ajoutées.

Centre communal pour adolescentes et adolescents de Valmont (CPA)

La mission principale du CPA est d'accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes de 14 à 18 ans, en milieu semi-fermé, dans le cadre des mesures protectionnelles ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse et services similaires d'autres cantons).

Au 30 septembre 2021, la prestation a été transférée à l'association de la Maison des jeunes. La préparation de cet événement a nécessité un investissement important de la part du personnel de l'administration communale en matière de gérance, gestion immobilière, gestion des ressources humaines et inventaires pour cesser cette prestation communale. Le terrain et le bâtiment ont été, quant à eux, vendus symboliquement au Canton.

Campagne de prévention sur les écrans

La campagne de prévention sur les écrans (- d'écran + de...) a été lancée le 27 septembre 2021, en partenariat avec Action Innocence. Elle s'adresse prioritairement aux jeunes de la 7^e P à la 11^e, mais également à leur entourage. L'objectif de cette campagne est de faire réfléchir à son propre usage des écrans. Des actions et une communication sont prévues dans la rue et dans les écoles durant toute l'année scolaire 2021/2022.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et fête du jeu «Lausanne joue»

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques. La fréquentation de ludothèques est en progression constante.

La manifestation «Lausanne joue» n'a pas eu lieu à cause de la pandémie.

Jeunes et Covid-19 – campagne de soutien «Pas au top à cause du corona?»

Suite à la campagne de soutien aux jeunes et afin d'optimiser l'accueil des personnes en détresse par les animatrices et animateurs de la FASL, quatre séances de supervision leur ont été proposées, avec l'aide des deux psychologues scolaires.

Reconstruction du Terrain d'Aventure de Malley (TAM)

Suite à l'incendie du TAM en juillet 2020, les travaux de reconstruction (à l'identique) ont débuté en avril avec le collectif d'architecture participative et écologique (CARPE). Trois semaines de chantier participatif ont eu lieu en juillet et en août.

Accessibilité universelle

Avec l'ouverture des inscriptions accompagnée d'une vidéo promotionnelle de la Municipalité, la formation à l'accueil des personnes en situation de handicap est disponible pour le personnel de la Ville. Cette année a aussi été marquée par la réunion de la Commission de l'accessibilité universelle qui est amenée à se renforcer avec plus de rencontres et la création de groupes de travail. Aussi, la Ville dispose à présent d'une boucle magnétique afin de rendre toute manifestation accessible aux personnes malentendantes. Finalement, la volonté de la Ville de prendre en considération l'inclusion des personnes en situation de handicap se concrétise avec la pérennisation de cette politique publique comme objectif de la législature 2021-2026.

Formation professionnelle

Junior Team en cuisine

La Ville de Lausanne vient de lancer une première Junior Team en cuisine pour la rentrée 2021, afin de minimiser les impacts de la situation pandémique sur la formation professionnelle. Ce modèle de formation audacieux permet à une équipe de cinq apprenties et apprentis d'apprendre le métier de cuisinier-ère sous la responsabilité d'un formateur qui se dédie pleinement à cette tâche. 180 repas (140 livrés et 40 sur site) ainsi qu'une vingtaine de petits déjeuners et 260 goûters sont ainsi confectionnés chaque jour pour les élèves de l'APEMS de Prélaz. La Junior Team est l'une des nombreuses mesures mises en place par la Ville pour favoriser l'apprentissage.

Transition école-métier

Les mesures prises par la Municipalité pour soutenir les jeunes Lausannoises et Lausannois pour la formation professionnelle face à la crise sanitaire et économique sont les suivantes: création de places d'apprentissage supplémentaires au sein de l'administration, création d'une unité apprentissage et d'un poste au sein de l'administration, création d'une Junior Team pour le métier de cuisinière et cuisinier CFC, mise en réseau des déléguées et délégués de l'approche du monde professionnel et des psychologues conseillers et conseillères en orientation, relance pour garantir une trentaine de places LIFT, déploiement du projet «Moi, Mon réseau, Mon futur» en collaboration avec Lausanne Région. Un préavis sur la gouvernance en matière de formation professionnelle et de transition école-métier à la Ville par le groupe de travail est en cours d'étude et rédaction.

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

En 2021, le comité du fonds a accédé à quatre demandes pour un montant total de CHF 6'000.-. Ce fonds intervient en complément à la prise en charge d'une formation post-obligatoire (financement de l'écolage, achat de livres, etc.).

Comptabilité de direction

La mission principale est d'assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions;
- traitements du personnel;
- factures fournisseurs et débiteurs;
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation et du sport, Département des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et des relations extérieures, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes (EtaCom), la Ville de Lausanne s'est vu déléguer par convention des compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure tout le calcul et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles et du parascolaire, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

Coordination des quartiers

Les principales missions du domaine sont:

- assurer et développer le vivre-ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés;
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers;
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens;
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec les habitantes et habitants à l'amélioration durable de la qualité

et du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers, les contrats de quartiers et le budget participatif;
— favoriser le lien entre la population des quartiers et l'administration communale.

Budget participatif

Entre février et août, 23 projets ont été déposés par des habitantes et habitants et 15 d'entre-eux ont été jugés suffisamment réalisables pour être soumis au vote. 3'078 adultes et enfants (1'144 de plus qu'en 2020) ont ensuite participé à la votation visant à répartir la subvention de CHF 175'000.- entre ces projets. Les votes étaient possibles à travers 18 urnes installées dans des centralités de quartier, par Internet ou par correspondance. Le fait d'avoir envoyé cette année un bulletin de vote à travers un tout-ménage préaffranchi a permis de sensiblement augmenter la participation et la représentativité des votes. Au terme du vote, 11 projets ont été choisis pour être soutenus financièrement par la Ville. Cette troisième édition clôturait la phase pilote du budget participatif qui sera pérennisé, au vu de son impact positif sur la participation citoyenne en tant qu'opportunité pour toutes et tous de prendre part à l'allocation de ressources publiques. Le dispositif fait l'objet d'une évaluation réalisée par le Zentrum für Demokratie de l'Université de Zürich, basé à Aarau, et bénéficiera à l'avenir de la mise en œuvre des recommandations proposées.

Contrat de quartier

Suite à la pandémie de Covid-19, le contrat de quartier d'Entre-Bois, lancé en 2020, a nécessité la mise en place de nouveaux outils afin de permettre la participation du quartier. Un panel représentatif de 20 citoyennes et citoyens a ainsi été tiré au sort le 10 mai 2021, en présence de la présidente du Conseil communal et en collaboration avec l'Université de Genève. Ces personnes ont ensuite pris part à un organe délibératif qui s'est tenu durant deux week-ends de juin (les Rencontres citoyennes) où elles ont pu proposer des idées et faire des choix, accompagnées par les services techniques de la Ville. Leur travail a ensuite été finalisé par la commission de quartier afin d'aboutir à une feuille de route approuvée par les habitantes et habitants le 10 novembre 2021. Celle-ci expose les intentions de projets que la population priorise pour son quartier et qu'elle entend porter, avec l'accompagnement des services de la Ville (en fonction de la faisabilité des sujets et des ressources disponibles).

Caravane des quartiers

L'année 2021 a été marquée par la mise en place de deux éditions de la Caravane des quartiers compatibles avec les restrictions sanitaires imposées par la lutte contre la pandémie de Covid-19. Elles ont eu lieu à la Pontaise (juin) et à la Bourdonnette (septembre). Ces éditions ont donné l'opportunité d'impliquer les habitantes et habitants, associations locales et commerçantes et commerçants dans l'organisation et la participation d'activités festives et citoyennes permettant de resserrer les liens entre les habitantes et habitants des quartiers. De nombreux projets provenant directement des quartiers, conçus et réalisés avec divers partenaires associatifs actifs dans le quartier même, ont pu être mis en place, tels que des concerts, des pièces de théâtre, des ateliers, des initiations, des tables-rondes ou des conférences publiques.

Boîte à idées

Une nouvelle boîte à idées a été inaugurée le 13 avril 2021 sur la plateforme d'e-participation Lausanne Participe. Le processus participatif permet d'instaurer un dialogue public entre les services publics et les usagères et usagers afin qu'ils utilisent cette plateforme web pour poser des questions ou déposer des suggestions liées à l'amélioration du cadre de vie de leur quartier et/ou de l'amélioration des prestations des services communaux. En 2021, près de 50 idées ont été déposées.

Animation socioculturelle

La majeure partie de la politique d'animation socioculturelle de la Ville a pu continuer en dépit de la pandémie grâce à la flexibilité de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) qui a adapté régulièrement ses activités en fonction des restrictions. De plus, le réseau d'aide alimentaire qui a été déployé au sein de la FASL depuis avril 2020 afin de soutenir les plus démunis a pu être maintenu tout au long de l'année 2021. Face aux besoins des personnes qui ont été dans l'incapacité de travailler ou privées d'une partie de leur revenu, une dizaine de lieux d'animation socioculturelle ont réalisé près de 48 distributions mensuelles où étaient partagées près de 8'100 kg de denrées fraîches.

Maison de quartier

Le futur écoquartier des Plaines-du-Loup accueillera plusieurs équipements collectifs, dont notamment une toute nouvelle maison de quartier qui a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles afin d'assurer une forte concertation entre le maître de l'ouvrage, les futures usagères et futurs usagers et les mandataires. Ce processus participatif de co-construction qui a débuté en 2016 avec la définition du programme puis du cahier des charges de la maison de quartier, s'est poursuivi durant le concours d'architecture lors duquel un groupe d'habitantes et habitants tirés au sort fin 2020 a soumis au jury d'experts son avis consultatif. Le projet dénommé «Les cabanes du Loup» du groupement MIKADO a remporté la mise au concours de

la future maison de quartier des Plaines-du-Loup. Le chantier devrait débuter mi 2023 pour une première occupation fin 2024.

Accueil vacances

La mission principale du domaine est d'organiser, mettre en œuvre, développer et coordonner des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires. Les parents d'élèves qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service des écoles et du parascolaire et du domaine Accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur toute l'année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les organisations subventionnées, telles que la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI), sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires et de vacances.

Agence communale «Accueil vacances 5-15 ans» à Chauderon 7A

Le bureau d'accueil vacances a répondu directement à quelque 1'500 personnes. Outre l'information au public, le domaine Accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés.

Groupes de travail et projets

Le domaine Accueil vacances conduit les séances de coordination des offres vacances de la FASL, du CVAJ et de l'EDI. En 2021, le groupe de travail a étroitement collaboré pour répondre aux besoins accrus liés à la situation sanitaire Covid-19. Le domaine Accueil vacances a rejoint le Réseau-L, les centres aérés étant bénéficiaires des subsides de la Fondation pour l'accueil de jour de l'enfance. Il a également pris part au projet Passerelle Loisirs conduit par la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux loisirs pour les jeunes ayant des besoins particuliers. Le domaine est aussi actif dans le cadre de la Plateforme Activités Vacances, organe de coordination à l'échelon cantonal.

Passeport vacances

Le domaine Accueil vacances est mandaté par l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'édition 2021 est couronnée de succès, les organisateurs ainsi que les 39 communes membres ont assuré les activités avec un concept de protection sanitaire adapté. Ainsi, 1'846 jeunes ont pu profiter cet été des activités proposées. La Loterie Romande participe au financement de ces activités à hauteur de CHF 30'000.- et une subvention cantonale exceptionnelle de CHF 36'800.- liée au Covid-19 a permis de maintenir la qualité de l'offre malgré les contraintes sanitaires.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 12 CAU sont ouverts durant les relâches de février, les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Les équipes des CAU ont fait preuve d'une grande adaptation, réussissant à proposer une variété d'activités de loisirs dans la simplicité et le plaisir, malgré un contexte sanitaire strict et le peu de déplacements possibles.

251 enfants ont été accueillis, totalisant 3'203 journées/enfants. La fréquentation des CAU a augmenté de 12% ces cinq dernières années.

Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 à 70 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 388 enfants ont été accueillis, totalisant 1'880 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression ont été organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables et deux assistantes et assistants qualifiés ainsi qu'une dizaine de monitrices et moniteurs ont été engagés chaque semaine. Un concept de protection sanitaire spécifique a été mis en œuvre tout en maintenant la qualité de l'accueil et des activités.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Les équipes accueillent chaque semaine de nouveaux groupes pour des camps scolaires et des camps de vacances. Les camps scolaires ont été interrompus par la situation sanitaire jusqu'en juin. Les équipes d'accueil se sont alors fortement mobilisées pour proposer aux groupes inscrits des activités à la journée à la montagne et dans la région lausannoise qui ont été plébiscitées par le corps enseignant et les élèves. Les camps des

vacances de Pâques ont pu avoir lieu avec un effectif limité à 20 enfants, complétés par des accueils de jour à Sauvabelin. Les camps ont pu reprendre pour les vacances d'été en pleine capacité moyennant le respect du cadre sanitaire. Les camps scolaires ont également repris dès la rentrée d'août.

Initiation culturelle et éducation à la citoyenneté

La mission principale du domaine est de gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention, proposées à toutes les classes lausannoises de la scolarité obligatoire. L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne l'année scolaire 2020-2021.

Activités culturelles et abonnement culturel

Le programme des activités culturelles comptait 27 spectacles théâtraux ou musicaux, 3 concerts, 17 animations et 10 découvertes. Contrairement à l'année précédente, la plupart des activités ont pu avoir lieu, moyennant l'adaptation des jauges, le report de certaines dates et la démultiplication des représentations.

Dès la rentrée d'août, et malgré les contraintes sanitaires, 97% des classes de 1 P à 6 P et 65% des classes de 7 P à 11 S ont été inscrites par leur enseignante ou enseignant à diverses activités, ce qui représente l'inscription de 607 classes sur un total de 737. Soit une moyenne de 82%.

En ce qui concerne l'abonnement culturel proposé aux 9S-12RAC, 1'418 billets individuels et 359 billets combinés un parent-un enfant avaient été réservés par les élèves. Mais parmi les 25 spectacles proposés, seuls deux ont pu avoir lieu, tous les autres ont été annulés en raison de la pandémie.

Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ. 731 animations/visites ont été dispensées aux classes lausannoises.

Découverte de l'environnement construit

Proposées par l'association Ville en Tête, les différentes animations sont conçues pour chaque tranche d'âge et permettent aux élèves de se familiariser avec l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de manière ludique et interactive. 28 classes de 1 P à 8 P ont bénéficié de cette prestation.

Prévention des accidents par morsures

Ce cours est destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un chien. 77 classes de 1-2P ont suivi ce cours de prévention.

Cultes et temples

La mission principale du domaine est d'assurer les engagements dus aux églises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer, aux différents niveaux, les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales.

Événements marquants

La mise au concours d'un poste de guette ou guet auxiliaire ouvert pour la première fois de l'histoire à des postulantes féminines a suscité un fort engouement. Deux tiers des dossiers de candidature étaient des femmes. La commission de sélection composée de trois personnes, dont le guet titulaire, a choisi la première guette de l'histoire. Dès sa nomination, la couverture médiatique a été forte avec des articles et reportages dans la presse régionale, nationale et internationale.

Grâce à deux postes d'assistante et assistant organiste du titulaire de l'église St-François, des étudiantes et étudiants de Master à la Haute école de musique gagnent une première expérience professionnelle au cœur d'un sanctuaire doté de quatre orgues. La formation et la relève sont aussi un objectif du domaine Cultes et temples.

Entretien du patrimoine

Les travaux de raccordement du temple de La Sallaz-Vennes ont été menés suite à l'autorisation du crédit d'investissement de CHF 500'000.- accordé par le Conseil communal. Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'entretien conjoints ont aussi été exécutés. Ces derniers ont permis de découvrir des décorations d'origine cachées par une couche de peinture. Des travaux de restauration ont mis en lumière des frises et des inscriptions à l'intérieur de la nef ainsi que la couleur originale de l'abside.

Des travaux d'entretien lourd et courant ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient d'indiquer: Montriond (CHF 15'690.-); St-François (CHF 60'354.-); St-Marc (CHF 21'500.-); Centre œcuménique du Bois-Gentil (CHF 12'107.-); Bellevaux, pour l'installation d'une boucle magnétique dans la salle de paroisse (CHF 5'350.-).

La troisième étape de la rénovation de la basilique Notre-Dame de Lausanne a débuté; une première tranche du montant total de CHF 1.5 million alloué par le Conseil communal (préavis N° 2017/30) a été versée. Ces travaux portent sur la restauration intérieure.

Les églises sont des espaces de lien social

Les paroisses restent un acteur-clé de la vie des quartiers. Lieux de vie et facilitatrices de lien social, elles mettent à disposition des associations et des habitantes et habitants du quartier des locaux et des espaces pour leurs activités diverses. Les temples sont également des lieux accueillant régulièrement des concerts classiques mais aussi de musiques actuelles. St-Laurent, St-Paul, St-Mathieu et St-François comptent parmi les lieux les plus sollicités pour ces activités culturelles. Le partenariat avec le Service des écoles et du parascolaire permet toujours l'accueil quotidien de plusieurs centaines d'enfants en APEMS.

Le guet de la cathédrale

Le guet de la cathédrale veille toujours sur notre ville de 22 heures à 2 heures depuis maintenant 616 ans. Il continue de susciter l'engouement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Malgré la crise sanitaire, plusieurs centaines de personnes ont été reçues la nuit à la loge. D'autre part, la huitième édition de la rencontre magique des enfants avec le guet a été organisée les 5 et 6 novembre 2021 en partenariat avec M^{me} Floriane Nikles, animatrice de J'explore ma Ville.

Délégation à l'enfance

Les principales missions de la délégation sont les suivantes:

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitantes et habitants à part entière et aux besoins spécifiques;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur et d'actrice;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de l'enfance.

Pousses Urbaines

La nouvelle édition de Pousses Urbaines devait avoir pour thème les préaux: leurs usages dans le cadre scolaire et dans le quartier. Elle a dû être repoussée et a été remplacée par «Mon année COVID» qui a invité des enfants et des jeunes à s'exprimer. 170 affiches dessinées, commentées et rédigées ont été ainsi exposées le 23 juin 2021 au Musée Cantonal des Beaux-Arts de Lausanne et sont depuis visibles en ligne.

Conseils des enfants/Conseil des grandes et grands

Les Conseils des enfants poursuivent leurs rencontres dans les quartiers du Désert, de la Bourdonnette, de Prélaz, de Chailly et des Fiches-Nord. En parallèle, des démarches avec les enfants se pérennisent dans le cadre des forums participatifs aux Plaines-du-Loup et d'autres se développent à l'effigie de l'action menée lors de la Journée de la démocratie. Le Conseil des grandes et grands continue sa collaboration avec la Bibliothèque Jeunesse.

Délégation à la jeunesse

Les principales missions de la délégation sont les suivantes:

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse;
- accompagner et soutenir les projets des 13-25 ans;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de la jeunesse;
- coordonner l'activité des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, des animatrices et animateurs de la Permanence Jeunes Borde et du médiateur sportif;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes.

Subventions casuelles

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 18 projets, événements et associations pour un montant total de CHF 78'619.-.

Locaux de musique

Vingt-neuf locaux sont mis à disposition de jeunes musiciennes et musiciens de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.), soit une soixantaine de groupes, sur quatre sites différents (Borde, Croix-d'Ouchy, Pierrefleur et Rouvraie).

Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Malgré la situation sanitaire très particulière et la mise en suspens de leurs divers projets, les TSHM ont continué d'assurer une présence dans les quartiers de la ville. Ils ont maintenu le lien avec leurs partenaires des réseaux professionnels, ainsi qu'avec les jeunes qu'ils accompagnent. Ces personnes ont eu particulièrement besoin d'un soutien psychosocial et de nouvelles demandes de suivi se sont manifestées.

Le projet «L'été des parcs» est de retour après une année de pause forcée. Il a vu le jour avant tout pour fournir une première expérience professionnelle à des jeunes de 14 à 17 ans. Ce petit job consiste à mettre à disposition gratuitement des chaises longues dans quatre parcs de Lausanne durant la période des vacances d'été.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

En 2021, l'équipe a fait preuve de flexibilité et d'adaptation face à la pandémie. En fonction des normes sanitaires, la permanence a pu accueillir les jeunes de 8 à 25 ans et organiser différentes activités, dont deux sorties à ski. Pour pallier l'impossibilité de prendre des vacances pour beaucoup de familles, la PJB est restée ouverte durant le mois de juillet et dès la mi-août sur le terrain du Pré-des-Druides. Elle a organisé des animations avec, entre autres, une initiation au parkour, du trampoline, des tournois de football et de ping-pong et autres jeux. De plus, un accueil spécifique a été mis en place durant les vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne pour des enfants du quartier de la Borde afin de renforcer l'offre des centres aérés urbains de la Ville en cette période compliquée.

Médiateur sportif

Le médiateur sportif a poursuivi son soutien aux activités sportives récréatives par la coordination de divers projets et la mise à disposition de salles de gymnastique. Durant cette année particulière, son action s'est concentrée sur le soutien et le conseil aux jeunes et aux associations pour l'ajustement de leurs pratiques sportives et de loisirs face à la crise pandémique. Outre les problèmes d'assainissement du skatepark, le médiateur a organisé l'ouverture hivernale des salles de gymnastique en respectant les mesures sanitaires prescrites.

Conseil des jeunes (CDJ)

La Délégation à la jeunesse a accompagné les jeunes du conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions. Depuis 11 ans, l'association offre aux jeunes Lausannoises et Lausannois un espace d'échange et d'interpellations.

Les principales activités 2021 du CDJ ont été:

- le projet Exobus, qui consiste en une scène ouverte et itinérante. Il a enfin vu le jour après presque deux ans d'aménagements. Cette plateforme artistique prend place dans un ancien bus des transports publics, ce qui lui permet d'aller à la rencontre du public là où il se trouve. Une dizaine de sorties ont pu avoir lieu cette année;
- le Festiv'art que la commission «Culture» a mis sur pied en à peine un mois. Ce festival a accueilli de jeunes artistes et artisans le temps d'une magnifique journée de septembre devant la Villa Mon-Repos;
- l'organisation de la Fête des 10 ans (+1) qui a finalement pu se tenir le 3 décembre 2021 à la salle Paderewski.

Comme pour les autres domaines, les réunions en grand nombre et les grands projets tel que le traditionnel Gala des 18 ans ont malheureusement dû être différés.

Fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes

Malgré la pandémie qui a causé le report d'un grand nombre de projets, sept dossiers différents, organisés pour et par des jeunes Lausannoises et Lausannois, ont néanmoins pu être présentés à la commission d'attribution. Ils ont reçu une aide de CHF 12'500.- pour du sport urbain, des spectacles, des festivals de musique et de cinéma.

Politique familiale

Événements marquants

Le domaine de la Politique familiale est composé du Bureau lausannois pour les familles, du Bureau d'information aux parents et de la restauration collective. Précédemment rattaché au Service d'accueil de jour de l'enfance, il a été transféré au Secrétariat général EJJ le 1^{er} janvier 2021.

La gestion quotidienne des réfectoires a été transférée au Service des écoles et du parascolaire, tandis que le pilotage et la coordination entre secteurs, tout comme la gestion des contrats avec les prestataires externes sont centralisés à ce domaine.

Bureau lausannois pour les familles

Journée internationale des familles

A l'occasion de la Journée internationale des familles qui a lieu le 15 mai, le Bureau lausannois pour les familles (BLF) a choisi cette année de collaborer avec l'association des familles arc-en-ciel. Engagé dans une politique transversale visant à lutter contre les discriminations des personnes LGBTIQ+ ainsi qu'à célébrer la diversité des foyers, le BLF a publié un conte vidéo arc-en-ciel. Il était également présent sur la place St-François pour la votation sur le mariage pour tous et a étoffé son site Internet en diffusant interview et articles sur le sujet.

La charge mentale, ce fardeau féminin

En janvier dernier, le BLF a lancé un appel à témoignages sur la charge mentale, marquant sa volonté de faire sortir de l'ombre cette problématique. Près de 200 commentaires ont été collectés via les réseaux du BLF. Ces récits ont servi de fil conducteur à la réalisation de quatre capsules vidéo diffusées la semaine du 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, et déjà visionnées plus de 12'000 fois!

Plateforme Familles

Le BLF a poursuivi sa réflexion sur la charge mentale en sollicitant des spécialistes sur la question. Cette séance plénière s'est déroulée le 4 octobre dans la salle du Conseil communal avec plus de 50 participantes et participants.

Appel à projets

Lors de cette 5^e édition, 26 projets ont été déposés. Rappelons que ces initiatives individuelles ou collectives doivent tendre à améliorer la vie quotidienne des familles lausannoises. Quatre projets ont été récompensés:

- Association des familles monoparentales et recomposées (AFMR) pour le projet «Face au stress de la pandémie, agir avant qu'il ne soit trop tard». Depuis janvier 2021, l'AFMR a mis en place une permanence psychosociale ainsi que des ateliers thématiques pour favoriser le partage;
- Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) pour le projet «Sapin solidaire». Les familles qui vivent une fin d'année difficile peuvent venir accrocher sur le sapin solidaire une carte sur laquelle figure le cadeau que leur enfant voudrait recevoir pour Noël;
- Association de quartier du Vallon en collaboration avec une art-thérapeute diplômée et le centre d'animation Cité-Vallon pour le projet «Enfants du Vallon». Mise en place de séances individuelles d'art-thérapie pour éveiller la créativité, renforcer les liens et surtout favoriser une meilleure intégration sociale des jeunes issus de familles en situation de précarité;
- Association Montelly Vit! pour le projet «Jeux de société à Montelly». Des après-midi pour jouer en famille (6-12 ans bienvenus).

Action samedi du partage

Le BLF soutient les familles les plus précarisées en s'associant, pour la troisième fois depuis le début de la pandémie, à Caritas-Vaud pour une récolte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène de base, auprès du personnel de la Ville. Les 3 et 4 juin 2021, la moitié des services de l'administration (20 sur 40) ont participé à ce bel élan de solidarité auquel se sont associés les partenaires de la gestion concédée de la restauration collective. Ce sont ainsi 559 kg de denrées qui ont été distribués aux associations et institutions actives sur le terrain.

Grandir à Lausanne

Cette publication distribuée à tous les élèves lausannois a fait l'objet des thèmes suivants:

- La vie en santé de l'enfant à l'école, présentation des différents acteurs à disposition des enfants et de leur famille dans le milieu scolaire.

- Les écrans, on en parle!, campagne de prévention sur l'utilisation au quotidien des écrans, menée en collaboration avec la fondation Action Innocence.

Bureau d'information aux parents

Même si le nombre d'interactions avec les familles a été stable (10'712 échanges), le Bureau d'information aux parents (BIP) a vu la forme des contacts avec les parents changer depuis l'arrivée du Covid-19. Il y a eu légèrement plus de passages à la réception qu'en 2020 mais les parents privilégient toujours les échanges par courriels et téléphones.

Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans est resté constant: 3'100 inscriptions ont été faites sur la liste d'attente centralisée (LAC). Les demandes déposées pour les enfants à naître augmentent légèrement au fil des années: 76% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance.

Au vu de l'augmentation de la population lausannoise et malgré le développement continu des places offertes, la liste d'attente reste importante. Ainsi, un peu moins de 300 enfants d'âge préscolaire inscrits sur la LAC à fin décembre, dont les parents sont en conciliation de la vie professionnelle et vie privée, n'ont pas eu de place en temps voulu. Presque 800 enfants sont inscrits par anticipation pour 2022, tous types de demandes confondues.

Le BIP est également garant de la procédure d'attribution des places et de la répartition géographique des places offertes. Par sa vision transversale, il accompagne les orientations définies et permet une prise de décision conjointe entre les trois services communaux et les directions des structures d'accueil.

Restauration collective durable

Cette année de transition a permis de se concentrer sur le résultat de l'appel d'offres lancé en 2021. Cinq lieux d'accueil ont déjà été équipés pour accueillir des livraisons en liaison froide. Rappelons ici que ce modèle améliore la qualité des repas livrés: la cuisson est ainsi stoppée et améliore la qualité gustative.

Un comité de pilotage stratégique (réunissant les secrétariats généraux LEA et EJJ) a été mis en place pour permettre la coordination et le suivi du plan Restauration collective durable (RCD) quant à son implantation dans les lieux d'accueil de jour (CVE, APEMS et réfectoires).

Semaine du Goût

Dans le cadre de sa politique de restauration collective, le SGEJQ via la responsable de la restauration collective a activement participé à la Semaine du Goût qui s'est déroulée du 16 au 26 septembre 2021. Cette année, les huiles, les plantes et les graines oléagineuses suisses étaient à l'honneur. Avec une consommation de plus de 6'000 repas par jour dans les différents lieux d'accueil collectif (CVE, APEMS et réfectoires), la Ville offre aux enfants une nourriture saine, équilibrée et durable au quotidien. Les cuisines partenaires ont partagé leurs connaissances et leur savoir-faire au service des petits palais. Les équipes éducatives ont imaginé des activités ludiques et variées afin de sensibiliser les enfants au contenu de leur assiette.

Service de la petite enfance (SPE)

Principales missions du service

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) petite enfance composé d'institutions pour l'enfance (IPE) qui comprend au 31 décembre 2021:
 - 17 IPE municipales et 1 espace récréatif pour 1'214 places (643 en 2000)
 - 37 IPE privées subventionnées pour 2'297 places (708 en 2000)
 - 1 IPE d'accueil familial pour 76 accueillantes en milieu familial (AMF) et 285 places offertes
 - 11 halte-jeux pour 128 places

— 5'100 enfants accueillis et plus de 1'900 collaboratrices et collaborateurs travaillant dans les centres de vie enfantine (1'288) et dans les unités d'accueil pour écoliers (626). Cela représente au total 2'650 personnes employées de la Ville ou des institutions subventionnées, y compris logistique et autres.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS Beaulieu/Prélaz	35.36	33.90	–	–
APEMS Entrebois/Pierrefleur	27.78	25.84	–	–
APEMS Mon-Repos/Floréal	47.72	45.54	–	–
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	47.09	44.44	–	–
CVE Ancien-Stand	26.12	26.08	26.12	26.05
CVE Bellevaux	23.80	21.65	24.40	20.20
CVE Bergières	31.78	31.61	32.28	32.68
CVE Borde	17.00	16.50	17.10	16.50
CVE Bourdonnette	26.53	25.31	27.03	26.48
CVE Cité	20.30	19.95	21.75	21.60
CVE Colline	7.95	7.65	8.25	7.15
CVE des Diablerets	10.55	10.25	10.65	10.45
CVE Grancy	10.45	9.50	10.45	8.80
CVE Grangette	23.83	24.01	23.83	23.41
CVE Jardins de Prélaz	20.60	18.65	20.60	19.45
CVE Montelly	30.19	30.41	30.59	29.48
CVE Montoie	10.45	8.77	11.05	9.67
CVE Petit-Vennes	12.30	11.35	12.80	11.90
CVE Pool remplacement fixe	4.60	1.80	–	–
CVE Sallaz	6.45	6.10	6.75	6.25
CVE Valency	20.28	19.90	22.88	20.20
ER Grenette	3.42	2.53	3.62	3.02
Parascolaire – Chauderon	9.95	8.55	–	–
Préscolaire – Chauderon	13.85	9.00	11.51	7.50
Réfectoires scolaires – SPE	2.29	2.21	–	–
SPE Chauderon	15.76	14.75	16.02	14.70
Total service	506.37	476.24	337.67	315.48

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	-168.71

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
APEMS Beaulieu/Prélaz	60	33.90	–	–
APEMS Entrebois/Pierrefleur	45	25.84	–	–
APEMS Mon-Repos/Floréal	80	45.54	–	–
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	73	44.44	–	–
CVE Ancien-Stand	35	26.08	35	26.05
CVE Bellevaux	29	21.65	28	20.20
CVE Bergières	45	31.61	47	32.68
CVE Borde	23	16.50	23	16.50
CVE Bourdonnette	34	25.31	35	26.48
CVE Cité	27	19.95	30	21.60
CVE Colline	10	7.65	10	7.15
CVE des Diablerets	15	10.25	15	10.45
CVE Grancy	12	9.50	11	8.80

CVE Grangette	32	24.01	32	23.41
CVE Jardins de Prélaz	27	18.65	28	19.45
CVE Montelly	39	30.41	39	29.48
CVE Montoie	12	8.77	14	9.67
CVE Petit-Vennes	16	11.35	17	11.90
CVE Pool remplacement fixe	3	1.80	-	-
CVE Sallaz	9	6.10	9	6.25
CVE Valency	28	19.90	29	20.20
ER Grenette	4	2.53	5	3.02
Parascolaire – Chauderon	11	8.55	-	-
Préscolaire – Chauderon	12	9.00	10	7.50
Réfectoires scolaires – SPE	5	2.21	-	-
SPE Chauderon	18	14.75	18	14.70
Total service	704	476.24	435	315.48

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	1	-
APEMS Entrebois/Pierrefleur	1	-
APEMS Mon-Repos/Floréal	2	-
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	2	-
CVE Ancien-Stand	1	2
CVE Bellevaux	*4	*4
CVE Bergières	5	4
CVE Borde	2	2
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Cité	*5	*5
CVE Colline	-	1
CVE des Diablerets	1	1
CVE Grancy	2	1
CVE Grangette	*2	1
CVE Jardins de Prélaz	*3	*4
CVE Montelly	1	1
CVE Petit-Vennes	1	1
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	1	1
ER Grenette	1	1
SPE Chauderon	2	2
Total service	40	34

* dont 1 stagiaire ASE

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	24	42
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	2
Total service	27	44

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	18
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-

Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	1
Total service	24

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	293	40.14
Auxiliaires mensualisé·e·s	82	27.42
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*
Total service	379	67.56

*information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

- suite à la réorganisation de la direction, cette année a vu la création du Service de la petite enfance (SPE) concentré sur les prestations destinées aux 0-4 ans. Il collabore avec le Service des écoles et du parascolaire (SEP) pour assurer l'accueil collectif des enfants en 1-2 P et gère l'accueil en milieu familial des 0-12 ans;
- le Bureau de détermination des revenus (BDR) voit le jour en mai. Il effectue les révisions des contrats d'accueil du SPE avant de reprendre ceux du parascolaire à terme;
- le Réseau-L, qui regroupe les prestations d'accueil extra-familial de la Ville de Lausanne, se compose de toutes les structures d'accueil pré- et parascolaire. Son pilotage relève des trois services communaux offrant des prestations (SPE, SEP, SGEJQ) et il est présidé par le directeur EJJQ. La gouvernance opérationnelle est assurée par le Service de la petite enfance;
- la fin de l'année a été marquée par le déménagement du service à l'avenue Agassiz 5, dans un bâtiment historique de la ville et dont le rez-de-chaussée sera transformé à terme en centre de vie infantine;
- la crise sanitaire Covid-19, pour les IPE préscolaires, figure encore parmi les évènements marquants de cette année. Si une accalmie s'est bien fait ressentir durant l'été, les enfants ont été plus concernés par la vague suivante. Le problème majeur de cette crise a été la recherche de personnel éducatif pour effectuer bon nombre de remplacements liés aux absences des collaboratrices et collaborateurs titulaires. De manière générale, on relève l'engagement et la créativité des IPE pour trouver les solutions les plus adaptées aux enfants et à leurs parents dans ce contexte incertain, ainsi que la bonne collaboration des familles;
- la Municipalité a informé les IPE que des teneurs en dioxines avaient été décelées dans des échantillons de sols prélevés, dont certains dans l'environnement proche de quelques IPE. Si les différentes communications municipales ont permis de soutenir les professionnelles et professionnels, les familles ont également dû être rassurées afin que les enfants puissent continuer à profiter des espaces extérieurs mis à leur disposition. Le soutien de la Ville par la transmission des mesures de prévention et la pose de panneaux d'information ont porté des effets bénéfiques et sécurisants qu'il convient de relever.

Principales activités 2021

Administration et numérique

iCare

Il s'agit du système informatique de gestion de placement des enfants dans les institutions pour l'enfance.

L'application a été adaptée durant l'année 2021, afin d'optimiser le travail du Bureau de détermination des revenus et d'améliorer l'utilisation d'iCare mobile. Une grande partie des développements a porté sur le renforcement de la sécurité des données.

Bureau de détermination des revenus

Le Bureau de détermination des revenus (BDR) a été créé au 1^{er} mai. Celui-ci a pour mission de calculer le revenu déterminant des ménages lors de la création de nouveaux contrats d'accueil, lors des révisions annuelles et sur demande des ménages, dès qu'une modification de la situation financière intervient. Ce revenu déterminant fixe ensuite le prix des prestations consommées par les enfants du ménage. Durant son année de création, il a traité essentiellement les révisions annuelles, qui représentent plus de 3'000 dossiers.

Doté initialement de 1.8 ept puis renforcé par l'arrivée de personnel auxiliaire dans la phase de mise place, le BDR poursuit son développement afin de répondre efficacement aux demandes des familles.

Pilotage du Réseau-L

Taux de couverture en %

Pour rappel, il existe deux types de taux de couverture:

- taux de couverture I: nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours): nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Taux de couverture I	2021	2020
Nursery	42.5	41.9
Garderie	48.8	48.1
Parascolaire I (1-2P)	40.2	40.7
Taux Réseau-L petite enfance	43.7	43.4

Taux de couverture II	2021	2020
Nursery	55.3	55.8
Garderie	63.6	62.3
Parascolaire I (1-2P)	57.4	58.5
Taux Réseau-L petite enfance	58.4	58.5

Statistiques du Réseau-L petite enfance

Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des IPE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation (un mois de fermeture vacances).

Catégorie A – Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
CVE Ancien-Stand	84.2%	114.0
CVE Bellevaux	83.1%	92.0
CVE Bergières	77.8%	118.0
CVE Borde	80.8%	80.0
CVE Bourdonnette	91.5%	113.4
CVE Cité	87.0%	90.0
CVE Colline	87.0%	27.0
CVE Diablerets	89.1%	34.0
CVE Grancy	86.5%	46.0
CVE Grangette	89.0%	92.0
CVE Jardins de Prélaz	86.9%	92.0
CVE Montelly	76.5%	112.0
CVE Montoie	88.8%	46.0
CVE Petit-Vennes	89.9%	44.0
CVE Sallaz	95.7%	22.0
CVE Valency	91.5%	82.2
Moyenne/Total des places offertes	85.1%	1'204.4

Catégorie B – Garderie et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
Centre de la Petite Enfance	93.1%	135.1
Chenille	98.4%	86.0
Clos-de-Bulle	93.4%	67.2
Collonges	85.0%	74.4
Crèche de Bérée	96.0%	44.0
CVE de Cour	91.6%	67.2
CVE Madeleine	91.5%	46.9
CVE Entre-Bois	89.6%	64.0
Grattapaille	86.2%	62.7
Grattapaille-Lucioles	75.9%	38.2
Les Koalas	77.6%	22.0
Maillefer	88.6%	34.0
Malley-Prairie	82.1%	105.0
Piccolo Mondo	97.1%	65.6
Planète Bleue	70.6%	45.0
Servan	88.7%	115.6
Tournesols	86.2%	49.0
Zig Zag Zoug	95.4%	89.0
Moyenne/Total des places offertes	89.2%	1'210.9

Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les IPE de l'Etat de Vaud)

Mandant	Occupation moy./11 mois	Nombre de places offertes
Béthanie	94.5%	22.0
Bois-Gentil	92.8%	22.0
Crèche de Montchoisi	91.9%	21.6
Crèche du Centenaire	85.3%	34.0
Croq'cinelle	88.8%	44.0
Croquignole	90.5%	37.0
Espace Enfance Vinet	84.9%	44.0
Garderie de Sébeillon	92.2%	44.0
IPE de Marterey	91.3%	41.0
La Case	85.9%	98.0
Mandarine	78.7%	17.3
MiniWatts	86.7%	44.0
Polychinelle	72.4%	149.0
Primavera*	59.6%	22.0
Tivoli	92.9%	44.0
CVE Carambole	79.7%	61.0
CVE de Beaumont I	85.6%	71.0
CVE de Beaumont II	85.4%	113.0
CVE La Forêt	90.1%	38.0
CVE Fourmi	84.7%	76.0
CVE Les Falaises	71.6%	43.1
Pouponnière Chailly	97.3%	126.1
Moyenne/Total des places offertes	85.6%	1'211.9

* Ouverture de la crèche en septembre 2021. Moyenne des mois de septembre à décembre 2021

Accueil en milieu familial

Trois coordinatrices à temps partiel du service collaborent avec la structure de coordination L'AMIFA en leurs locaux. Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

Le 1^{er} janvier 2021, 282 enfants étaient accueillis par 76 accueillantes en milieu familial (AMF). Au 31 décembre 2021, 282 enfants étaient accueillis par 74 AMF. Durant l'année, trois AMF ont cessé leur activité, deux ont pris leur retraite et trois nouvelles AMF ont débuté leur activité.

Durant l'année, les coordinatrices ont effectué 150 visites au domicile des AMF, soit: 118 visites annuelles et/ou conventions de placement, 19 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) et 13 entretiens d'enquêtes.

Commission consultative extra-parlementaire de la petite enfance

En raison du changement de législature, la commission a été renouvelée en fin d'année 2021 ainsi que sa composition. La dénomination a été changée en Commission consultative petite enfance; il n'y a pas eu de séance.

Personnel

Stage

Lieux de formation affirmés, les IPE préscolaires accueillent régulièrement des stagiaires d'horizons divers pour des stages de découvertes du métier, des stages préalables en vue d'une formation ou d'un apprentissage, ainsi que des stages durant la formation.

Durant l'année, les CVE municipaux ont accueillis 28 personnes pour des stages préalables, 49 stagiaires en éducation de l'enfance ES et six stagiaires issues et issus des Hautes écoles en travail social. Toutes ces personnes ont bénéficié d'un accompagnement de terrain, proposé par des éducatrices et éducateurs formés à cette tâche spécifique.

Si les stages sont indispensables à la formation et au renouvellement du personnel, ils sont également des opportunités, pour les IPE, de rester en phase avec les exigences professionnelles actuelles.

Apprentissage

Entreprises formatrices, les CVE municipaux ont accueilli 28 apprenties et apprentis assistants socio-éducatifs, trois apprenties et apprentis cuisiniers et deux employées et employés de commerce.

Finances

L'exercice 2021 est marqué par la perception de deux recettes étatiques exceptionnelles, non budgétisées. La première résulte de la décision de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) d'introduire rétroactivement, au 1^{er} janvier 2021 déjà, l'augmentation de 1% de son taux de subventionnement. Il en découle des recettes supplémentaires en faveur des IPE subventionnées du Réseau-L de près de CHF 870'000.-, dont CHF 150'000.- en faveur du secteur parascolaire APEMS, géré par le Service des écoles et du parascolaire (SEP).

La seconde recette est une aide extraordinaire complémentaire cantonale Covid-19. Pour mémoire, lors de la première vague, les pertes subies entre mars et juin 2020 sur les contributions parentales ont été couvertes à 66% par des aides cantonales et à 33% par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Toutefois, seules les IPE du secteur privé subventionné étaient éligibles aux aides fédérales. C'est ainsi qu'en novembre 2021, le Conseil d'Etat décidait de verser le complément manquant de 33% aux IPE gérées par les collectivités publiques. Ces aides totalisent des recettes de CHF 823'273.- dont CHF 292'410.- en faveur des APEMS du SEP.

Pour terminer, dès 2021, la FAJE améliore le dispositif de subventionnement pour l'accueil en milieu familial, notamment par un renforcement de la supervision pédagogique, qui évolue d'un ept subventionné pour 70 accueillantes en milieu familial (AMF) à un ept pour 50 AMF, équivalent à plus 0.43 ept de poste de coordination subventionné.

Ressources pédagogiques

Les collaboratrices apportent leur soutien aux aspects pédagogiques ou RH, pour penser les dynamiques d'équipes, pour accompagner certaines familles, pour proposer des compétences spécifiques au sujet de l'aménagement des locaux, pour développer des mesures de prévention en faveur de la santé au travail des collaboratrices et collaborateurs ou pour réaliser des projets, le pôle ressources reste un élément indispensable qui sert tant la qualité d'accueil que le soutien aux professionnelles et professionnels pour l'exercice de leur travail.

Programme de préservation de sa santé (PST) pour les professionnelles et professionnels de l'enfance

Le programme PST a adapté son fonctionnement en lien avec la crise sanitaire puisque des rencontres au sein des IPE ont été privilégiées aux séances collectives.

Une brochure présentant l'ensemble de la démarche a été publiée et est disponible sur le site Internet de la Ville inaugurant ainsi une rubrique consacrée à la préservation de la santé des professionnelles et professionnels de l'enfance.

En route pour l'école

Deuxième édition de l'appel à projets «En route pour l'école»: quatre projets d'activités et d'animations pour les enfants ont été validés et ainsi subventionnés par la Ville pour un montant de CHF 50'000.-. Pour rappel, ils visent la sensibilisation au français des enfants allophones d'âge préscolaire et leur famille ceci dans le but de faciliter leur entrée à l'école.

Programme de découvertes culturelles

Dans le cadre de son plan de relance pour le secteur de la culture, la Ville de Lausanne par son Service de la culture, a proposé aux IPE préscolaires de présenter en leurs murs diverses prestations artistiques. Cette action avait également une vocation pédagogique, encourageant l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Ce sont au total 18 propositions artistiques qui ont ainsi circulé dans les lieux d'accueil de l'enfance, des crèches et garderies, en passant par les APEMS, les accueils parascolaires et les centres d'animation socioculturelle. Ainsi, des spectacles divers (danse, théâtre, cirque, musique) ont été présentés dans 16 IPE préscolaires.

Service des écoles et du parascolaire (SEP)

Principales missions du service

- assurer l'organisation générale de l'école obligatoire à Lausanne et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne;
- mettre en œuvre l'école à journée continue de l'écolier, organiser et gérer l'accueil parascolaire pour les élèves de la 3 P à la 11 S (APEMS, accueil parascolaire 7-8 P, réfectoires);
- organiser et gérer les devoirs accompagnés pour la scolarité obligatoire;
- assurer l'information des parents au sujet de la scolarité à Lausanne et mettre en place un guichet unique destiné à les accueillir, les conseiller et les orienter, tant pour les domaines scolaire que parascolaire;
- gérer les inscriptions à l'école, aux prestations parascolaires et aux devoirs accompagnés, les tâches administratives et des bases de données des enfants/élèves, la facturation des prestations aux parents et aux communes partenaires ainsi que les transferts entre communes, etc.;
- mettre à disposition les infrastructures scolaires nécessaires pour la scolarité obligatoire et l'accueil parascolaire à Lausanne: assurer la planification générale, construire, optimiser, transformer, rénover, équiper et assainir le patrimoine scolaire et parascolaire;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires et parascolaires: conciergerie, travaux courants, logistique et gestion des stocks;
- assurer le soutien administratif et organisationnel des établissements scolaires: engagement et gestion du personnel administratif et des bibliothécaires scolaires, gestion fiduciaire et gestion informatique;
- assurer l'organisation, la chancellerie et le soutien logistique du Conseil d'établissement et des commissions d'établissements, soutenir les conseils des élèves;
- mettre en place une politique coordonnée et équitable des camps et sorties scolaires pour l'ensemble des classes lausannoises;
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appui aux activités pédagogiques (prêt d'équipement pour les camps de ski, orchestres et corps de musique, etc.), gestion des fermes pédagogiques;
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statut et d'usages durant et hors périodes d'enseignement;
- gérer l'attribution des bons pour les transports scolaires (abonnements tl);
- organiser le Pédibus et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école;

- contribuer aux projets de prévention et collaborer avec divers partenaires dans la gestion de prestations scolaires et socio-éducatives destinées à soutenir la scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers: Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Apart' (Maison des jeunes), soutien scolaire (Centre vaudois d'aide à la jeunesse);
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel: coordination régionale des directions d'établissements lausannois (CRL), bureau régional pour l'éducation en milieu scolaire (PEMS), etc.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	33.36	32.70	32.49	31.50
Administration SEP	29.35	28.35	51.60	47.20
APEMS Beaulieu/Prélaz	–	–	33.14	33.99
APEMS Entrebois/Pierrefleur	–	–	31.46	31.13
APEMS Mon-Repos/Floréal	–	–	48.63	50.43
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	–	–	56.22	59.62
Conciergeries	104.54	101.02	104.94	104.21
Devoirs surveillés	18.91	13.85	22.29	16.17
Devoirs surveillés – Resp.	5.33	6.26	5.33	5.91
Réfectoires	0.34	–	10.46	7.46
Total service	191.83	182.18	396.55	387.62

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	204.73

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	44	32.70	42	31.50
Administration SEP	39	28.35	61	47.20
APEMS Beaulieu/Prélaz	–	–	61	33.99
APEMS Entrebois/Pierrefleur	–	–	55	31.13
APEMS Mon-Repos/Floréal	–	–	89	50.43
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	–	–	101	59.62
Conciergeries	176	101.02	179	104.21
Devoirs surveillés	107	13.85	127	16.17
Devoirs surveillés – Resp.	36	6.26	34	5.91
Réfectoires	–	–	23	7.46
Total service	402	182.18	772	387.62

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	–	1
APEMS Entrebois/Pierrefleur	–	1
APEMS Mon-Repos/Floréal	–	2
APEMS Sallaz/Coteau-Fleuri	–	2
Conciergeries	8	8
Total service	8	14

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	62	165
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	5
Total service	64	170

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	33
Départ à la retraite	21
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	6
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	62

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	601	42.72
Auxiliaires mensualisé·e·s	257	29.10
Auxiliaires payé·e·s au forfait	28	*
Total service	886	71.82

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

2021 marque la création d'un nouveau service de la DEJQ, celui des Ecoles et du parascolaire.

Créé dans l'élan de la réorganisation de la direction, le Service des écoles et du parascolaire (SEP) est le fruit de la fusion entre le secteur APEMS (qui était rattaché à l'ancien Service d'accueil de jour de l'enfance) et le Service des écoles primaires et secondaires.

Il est désormais constitué de quatre domaines. Le domaine du parascolaire regroupe l'ensemble des prestations offertes aux élèves dans la perspective de la journée continue: accueil en APEMS (accueil parascolaire des enfants en milieu scolaire), l'accueil parascolaire pour les élèves de 7-8 P, les devoirs accompagnés et les réfectoires. Le regroupement de ces prestations, jusqu'ici organisées par deux services distincts, doit permettre d'améliorer leur organisation pour permettre davantage de cohérence dans la prise en charge des enfants, une meilleure lisibilité du dispositif pour les parents et davantage d'efficacité en termes RH en permettant au personnel de compléter son temps de travail.

Concrètement, à partir de la rentrée scolaire 2022, les enfants pourront retrouver les mêmes personnes pour les repas de midi, les activités parascolaires et les devoirs accompagnés. La qualité de l'accompagnement s'en trouvera ainsi renforcée et les différentes équipes éducatives seront en mesure de répondre aux intérêts et besoins des enfants de manière concertée et donc plus cohérente.

Le deuxième domaine (Infrastructures et bâtiments) a pour mission de gérer, entretenir, construire et assainir l'ensemble des infrastructures. L'élargissement de ses missions pour intégrer les enjeux du parascolaire, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, est un défi important, qui conduit progressivement à une meilleure compréhension mutuelle et à davantage de synergies en termes d'infrastructures et d'organisation. Outre les effets déjà palpables de ce rapprochement sur le terrain, les projets de constructions s'en trouveront également améliorés.

Un troisième nouveau domaine, le domaine périscolaire, chapeaute désormais les prestations liées à l'organisation des écoles lausannoises, à savoir les fêtes scolaires, les fermes pédagogiques, les camps et sorties scolaires, les corps de musique, le prêt de matériel de ski, et les questions de mobilité scolaire, entre autres.

Pour soutenir ces trois domaines de prestations, le SEP peut compter sur une équipe RH qui s'étoffe et un domaine ressources et administration qui a une mission transversale d'appui et de mise à disposition des ressources et des outils destinés à la mise en œuvre et à la gestion des prestations du service. Il est également en charge de la planification scolaire et des relations avec les établissements scolaires.

Celui-ci a notamment pour mission de constituer un véritable guichet unique pour les prestations scolaires et parascolaires à Lausanne. Un premier pas s'est déjà concrétisé par l'harmonisation des procédures d'inscription à l'accueil parascolaire et aux devoirs accompagnés afin d'assurer une meilleure planification de la rentrée. Dans un contexte de plus en plus tendu, tant sur le plan des infrastructures qu'en termes de recrutement, cette démarche a permis au service de mieux anticiper le personnel et les infrastructures nécessaires.

Mener une réorganisation d'une telle ampleur, dans un contexte de crise sanitaire, avec peu d'opportunités pour réunir l'ensemble du personnel et les fédérer, représentait une gageure. Le succès de la création de ce nouveau service, couronnée par l'emménagement de l'ensemble de son administration sur un seul et même étage, est à mettre au crédit d'équipes engagées et motivées par les missions qui sont les leurs, dont la souplesse et la flexibilité sont à relever. L'organisation est en place, elle doit désormais se consolider pour relever les importants défis qui attendent le SEP pour la nouvelle législature.

Principales activités 2021

Gestion des ressources humaines

La réorganisation du service intervenue au 1^{er} janvier s'est accompagnée d'un transfert de 179 ept venant principalement des APEMS, anciennement rattachés à l'ex-Service d'accueil de jour de l'enfance. Si les effectifs RH des APEMS ont également suivi, la charge de travail a été conséquente pour la mise en commun des processus de travail et l'harmonisation des pratiques.

Parallèlement, le service a mis en œuvre une première vague de régularisation des auxiliaires dans le domaine parascolaire et aux devoirs accompagnés (DAC). Enfin, la rentrée a été marquée par la mise en place de nouveaux projets pilotes parascolaires 7-8 P, ce qui a engendré de nombreux engagements.

Le recrutement des accompagnantes et accompagnants aux DAC reste un défi: le faible taux d'activité proposé et les horaires favorisent un renouvellement du personnel et une charge administrative importants. De plus, la crise sanitaire a mis en exergue la situation précaire de certaines et certains d'entre eux. Relevons enfin que les ressources humaines du service ont été particulièrement sollicitées pour des renseignements en lien avec les assurances sociales.

Mouvement du personnel

En raison de la réorganisation susmentionnée, le SEP est passé d'un effectif de 196.7 à 405.6 ept fixes au 1^{er} janvier 2021. Durant l'année, les mouvements de personnel ont occasionné 165 mutations pour les collaboratrices et collaborateurs fixes. A cela s'ajoutent 315 mutations, pour les auxiliaires mensualisés ou horaires, effectuées pour faire face à des besoins spécifiques en lien avec le Covid-19 (remplacements dans le domaine parascolaire APEMS ou DAC, nettoyages dans les structures scolaires ou parascolaires) ou des activités ponctuelles comme les fêtes scolaires, décentralisées cette année.

A la rentrée 2021-2022, le service a engagé deux apprenties et apprentis employés de commerce, cinq apprenties et apprentis dans le secteur des APEMS et huit apprenties et apprentis dans le domaine de la conciergerie. D'autre part, il faut mentionner encore cinq personnes en formation initiale raccourcie dans le domaine parascolaire.

Ressources transversales

Finances et administration

La création du domaine parascolaire et l'intégration des APEMS dans le nouveau service a fait doubler l'envergure financière du service et a requis de nombreux ajustements, en termes de processus et d'harmonisation des pratiques.

Pour faire face aux absences engendrées par la situation sanitaire ainsi qu'au renforcement des mesures d'hygiène, des crédits supplémentaires ont été nécessaires (masques, produits de nettoyages, renfort de personnel sur les sites scolaires et parascolaires). Il faut également relever un manque à gagner au niveau des locations des salles. A l'inverse, certaines dépenses n'ont pas eu lieu, en lien avec les camps et sorties scolaires. Les budgets ont été bien tenus dans leur ensemble et aucun dépassement majeur n'est à signaler.

Secrétariat centralisé et guichet unique pour les parents

Cette année a été marquée par le regroupement du guichet «scolarisation» (élèves) et de ceux des APEMS (parascolaire) et des DAC, en lien avec la réorganisation de la direction et la fusion des prestations.

Selon des modalités propres à la Ville de Lausanne, le service accueil, conseille et oriente les parents des élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école, de demandes et contrats d'accueil parascolaire ou pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le secrétariat est chargé notamment des prestations suivantes: contrôle de la scolarité obligatoire, gestion des élèves, coordination des enclassements et gestion des demandes de dérogation aux zones de recrutement, en partenariat avec les directions d'établissements et les autres entités concernées. Le secrétariat assure également la facturation et le suivi des écolages ainsi que le traitement des aides individuelles. Ces dernières sont octroyées en fonction de la situation familiale et consistent en une prise en charge partielle des frais de repas dans les réfectoires, de certains frais de transports mais aussi de ceux liés à l'inscription aux devoirs accompagnés, ainsi qu'une participation aux frais des camps et sorties.

Transports scolaires – octroi de bons Mobilis

L'octroi des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes de la ville, conformément à la politique municipale en la matière, continue à rencontrer un franc succès. Ainsi, 14'143 bons Mobilis (+189 par rapport à 2020) ont été établis pour l'année scolaire 2021-2022, répartis en trois groupes:

- 4'043 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), ce qui représente un taux de recours de 95% pour les élèves de 5 P et plus habitant à plus d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 3'064 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), ce qui représente un taux de recours de 62% pour les élèves de 7 P et plus habitant à moins d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 7'036 bons émis à destination des jeunes Lausannoises et Lausannois de 11 à 20 ans non scolarisés dans l'enseignement obligatoire public, pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis avec une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), avec un taux d'utilisation de 61%.

Au total, 10'010 élèves ou jeunes ont profité de cette offre communale, soit une légère hausse de 1.1% par rapport à 2020-2021. Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de trois millions de francs, montant stable par rapport aux années antérieures.

Informations aux parents

La Ville de Lausanne assure, conjointement avec les établissements scolaires, un rôle primordial d'information aux parents. Outre la mise à jour des sites Internet du service et des établissements scolaires, la publication du bulletin «Grandir à Lausanne» et les séances scolaires, deux temps forts d'information jalonnent la scolarité: le premier avant l'entrée en 1 P et le second au début de la 8 P. Suite aux restrictions sanitaires, la soirée d'information destinée aux parents des futurs élèves 1 P lausannois a dû une nouvelle fois être remplacée par une présentation en ligne (informations sur l'entrée à l'école, sur le système scolaire cantonal et sur l'organisation lausannoise).

Les conférences pour les parents des élèves de 8 P dans chaque établissement scolaire ont été coordonnées par le service, avec la participation des préfètes et préfets et de la Brigade jeunesse. Ces présentations, en première partie de soirée, visent à sensibiliser les parents à certains aspects légaux touchant les adolescentes et adolescents (notamment les écrans et les réseaux sociaux).

Enfin, les courriers les plus importants durant la scolarité ont été traduits dans différentes langues pour renforcer les liens avec les parents allophones.

Relations avec les établissements scolaires – prévention

Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)

Cette instance réunit de manière bimensuelle les directions d'établissements scolaires et la cheffe de service. Elle permet de coordonner les questions dont la portée est à la fois cantonale et communale. Il s'agit notamment de coordonner les actions à destination des élèves ayant des besoins particuliers, de traiter de questions RH, d'harmoniser certaines pratiques entre les établissements et de mettre en place des collaborations entre ceux-ci et les services de la Ville sur des thèmes particuliers (planification et programme de rénovation scolaire, mise en œuvre des devoirs accompagnés et des prestations parascolaires, gestion de la crise Covid-19, éducation numérique, etc.).

Conseil d'établissement et commissions d'établissement

Malgré les conditions sanitaires instables, les 15 commissions d'établissement lausannoises ont poursuivi leurs travaux visant l'ancrage de l'école dans les quartiers et contribuant ainsi à renforcer les liens entre les familles et l'école. Certains de leurs projets ont vu le jour mais d'autres ont dû être annulés. De plus, dans le cadre de la nouvelle législature, les commissions ont été renouvelées à l'automne 2021, avec en particulier des élections des représentantes et représentants des parents dans chaque établissement scolaire. Enfin, une séance plénière du Conseil des établissements lausannois a pu être organisée début juin au Casino de Montbenon.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) permet de coordonner l'accueil de l'ensemble des élèves allophones de façon cohérente en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant primo-arrivant à Lausanne. Le CREAL accueille ces enfants aux parcours scolaires de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé.

Bien que dépendante des établissements scolaires lausannois, cette instance est gouvernée par un conseil de direction qui réunit deux directeurs représentants de la CRL, les doyennes et doyens spécialisés et les cheffes du Service de psychologie scolaire et du Service des écoles et du parascolaire.

Organisation des établissements et des classes à la rentrée 2021

En août 2021, 14'210 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises (+197 par rapport à la rentrée de 2020), répartis dans 755 classes (+8).

Répartition des élèves 1-6 P et classes spéciales (situation au 1^{er} octobre 2021)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC5-6	MO3-6	OESP1-6	OESP3-6	Total
Entre-Bois	131	135	115	156	114	131	7	-	-	-	789
Floréal	195	193	198	210	173	188	-	-	-	-	1'157
Mon-Repos	187	188	192	193	181	188	6	-	-	-	1'135
Prélaz	134	153	168	140	115	140	10	9	-	21	890
La Sallaz	218	220	186	197	149	165	-	-	-	-	1'135
Beaulieu	156	140	154	158	136	123	9	-	-	-	876
Coteau-Fleuri	144	139	148	182	127	156	6	-	22	-	924
Pierrefleur	121	109	129	131	108	109	-	-	-	-	707
Totaux	1'286	1'277	1'290	1'367	1'103	1'200	38	9	22	21	7'613

Répartition des élèves 7 P-11 S et classes spéciales (situation au 1^{er} octobre 2021)

Établissement	7P	8P	9		10		11		RAC1	ACC	MO	OESS	Total	
			9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2					CERT
Belvédère	170	169	91	68	104	74	144	61	111	-	43	21	-	1'056
Bergières	164	166	95	77	79	86	96	73	-	-	21	10	-	867
Béthusy	168	174	83	116	89	105	104	100	-	13	45	-	-	997
Elysée	157	153	69	88	66	109	94	98	39	-	23	-	17	913
Villamont	175	178	102	95	84	112	121	109	-	-	38	7	-	1'021
CF Ramuz	151	163	95	64	78	68	88	55	45	-	19	21	-	847
I.-de-Montolieu	172	179	99	68	91	73	104	64	-	-	14	32	-	896
Total/voie	1'157	1'182	634	576	591	627	751	560	195	13	203	91	17	6'597
Totaux	1'157	1'182	1'210		1'218		1'311		195	13	203	91	17	6'597

Classes régulières

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1-2 P	2'526	132	19.14
3 P	1'087	58	18.74
2-3 P	33	2	16.50
4 P	1'195	61	19.59
1-4 P	40	2	20.00
3-4 P	339	18	18.83
5 P	1'028	56	18.36
6 P	1'106	58	19.07
5-6 P	169	9	18.78
7 P	1'157	60	19.28
8 P	1'182	60	19.70
9VG	634	33	19.21
9VP	576	26	22.15
10VG	586	33	17.76
10VP	627	28	22.39
11VG	746	38	19.63
10-11 VG	10	1	10.00
11VP	560	25	22.40
Total	13'601	700	19.43

Classes spéciales

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC1	156	7	22.29
RAC2	39	2	19.50
CERT	13	1	13.00
ACC5-6	38	5	7.60
ACC7-8	63	7	9.00
ACC S	140	14	10.00
MO3-6	9	1	9.00
MO7-8	41	5	8.20
MO9-11	50	5	10.00
OESP1-6	22	3	7.33
OESP3-6	21	3	7.00
OESP7-8	9	1	9.00
OESS	8	1	8.00
Total	609	55	11.07

Légende

ACC	classe d'accueil primaire/secondaire
CERT	classe certificative (12 ^e année)
MO	classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
OESP	classe d'enseignement spécialisé primaire
OESS	classe d'enseignement spécialisé secondaire
RAC	classe de rattachement (12 ^e année)
VG	voie générale
VP	voie pré-gymnasiale

Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Le vandalisme reste problématique sur les sites scolaires malgré des rondes et surveillances et une légère baisse des incivilités depuis 2020. En revanche, avec la pandémie, il a été constaté une plus grande intolérance de la part du voisinage face aux nuisances générées par la présence des jeunes sur les espaces extérieurs.

Le service a participé à sept séances de la Plateforme incivilités, organisées par la Délégation à l'Observatoire de la sécurité. Au vu des nombreuses problématiques rencontrées, cette plateforme est essentielle pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention (en particulier en soirée, durant les week-ends et les vacances scolaires). Elle est également nécessaire pour évaluer les ressources à mobiliser sur certains sites scolaires.

Infrastructures et bâtiments

L'intégration du parascolaire dans le service influence également les missions du domaine Infrastructures et bâtiments. La planification doit désormais intégrer les besoins en structures d'accueil, et la montée en puissance des besoins, concomitante à l'évolution des effectifs scolaires. Les défis sont donc importants. Par ailleurs, la crise du Covid-19 a de nombreuses implications en termes de planification et de coûts des projets.

Planification 2030

Le service a mandaté une étude afin d'établir une projection démographique portant jusqu'à 2030 et d'en mesurer les impacts sur l'évolution du nombre d'élèves de la scolarité obligatoire¹. Cette étude prévoit une forte croissance démographique dans les prochaines années (+ 2'300 élèves à l'horizon 2030), en lien avec la construction de nouveaux quartiers mais également avec l'évolution ou la transformation des quartiers existants ainsi que la nécessaire adaptation des infrastructures aux besoins de l'école.

Afin de prendre en compte à la fois les enjeux d'infrastructures, de démographie et de pédagogie, un groupe de travail s'est constitué avec pour objectif de proposer à la Municipalité et au Conseil d'Etat une stratégie de planification scolaire et les adaptations nécessaires, tant sur les plans organisationnel que constructif, afin de répondre aux besoins de la population lausannoise en matière scolaire et parascolaire dans les prochaines années.

¹ Evaluation des besoins en matière d'infrastructures scolaires et stratégie d'articulation des établissements, étude menée sur mandat du Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne, avril 2021, Solange Gaillard & Abram Pointet, MICROGIS – annexe 2

Constructions et projets en cours dans les nouveaux quartiers

- collège de Riant-Pré aux Fiches: la nouvelle école (12 classes) et son APEMS ont été mis en service en octobre 2020 et inaugurés le 30 novembre 2021. La fin des aménagements extérieurs a été célébrée le 22 mars 2021 en présence des enfants qui, à cette occasion, ont enfoui au pied d'un arbre une capsule temporelle contenant des documents retraçant les processus marquants de la construction;
- Plaines-du-Loup, PA 1: le chantier de l'école primaire a débuté en juillet 2021 et sa mise en fonction est prévue à l'automne 2023. Ce bâtiment, situé dans la pièce urbaine D, accueillera 16 classes 1-8 P, et sera équipé d'un pôle santé, d'une antenne PPLS (psychologues, psychomotriciennes et psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire), d'une double salle de gymnastique et d'une bibliothèque. Il est entouré de deux établissements médico-sociaux et de coopératives de logements dont la construction a également commencé. La cérémonie de la première pierre a eu lieu le 1^{er} octobre 2021. Elle a réuni l'ensemble des acteurs-investisseurs de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Ils ont été invités à sceller cinq capsules temporelles dans le radier des fondations de l'école, symbolisant ainsi les cinq pièces urbaines;
- Plaines-du-Loup, PA 2-3: le programme du deuxième groupe scolaire prévu dans le PPA 2-3 se précise dans la perspective d'organiser un concours d'architecture;
- Prés-de-Vidy: deux plans partiels d'affectations se dessinent, l'un au-dessus du quartier de la Bourdonnette sur la parcelle de l'actuel établissement horticole de la Ville et l'autre à l'est en bordure du tracé autoroutier. Deux écoles de 16 classes sont actuellement prévues dans ce contexte, complétées par cinq salles de gymnastique, dont une salle omnisports avec des gradins pour l'accueil du public. S'y ajouteront les surfaces parascolaires destinées à l'accueil des élèves, ainsi qu'une bibliothèque.

Agrandissement des sites existants pour répondre à l'augmentation démographique

- extension du collège de l'Eglantine: la livraison des cinq classes et de l'APEMS a eu lieu en été 2021 avec une inauguration le 1^{er} décembre 2021. A cette occasion, les élèves ont été associés à la plantation des arbres et à l'enterrement d'une capsule temporelle au pied de l'un de ces arbres;
- extension du site secondaire de Béthusy: les 16 nouvelles classes du nouveau bâtiment E ont été mises à disposition des élèves et des enseignantes et enseignants à la rentrée 2021. Cette construction, réalisée avec le bois des sites forestiers de la Ville de Lausanne, a été inaugurée le 6 octobre 2021;
- extension du Belvédère: l'ambitieux projet d'extension qui accueillera l'ensemble des salles spéciales du collège ainsi que sept nouvelles classes, un pôle santé et PPLS et une salle de gymnastique avance à bon rythme. Le chantier du gros œuvre (avec mise hors d'eau et hors d'air) s'est terminé fin 2021 avec la traditionnelle fête du bouquet de chantier. Les nouveaux locaux seront accessibles pour une partie en été et à l'automne 2023;
- quartier des Boveresses: un APEMS et deux classes supplémentaires ont été ouverts à la rentrée 2021 pour compléter la structure existante sise dans un immeuble voisin et ont conduit à renommer ce site scolaire «Petits Cailloux». Les études se poursuivent pour renforcer la capacité d'accueil scolaire et parascolaire dans ce quartier en forte croissance.

Assainissement, rénovation des sites existants et amélioration de l'efficacité énergétique

- collège d'Entre-Bois: l'assainissement et la rénovation menés ont été terminés depuis une dizaine d'années, a vu son épilogue à la rentrée 2021;
- collège de St-Roch: la première phase de rénovation du collège (aile ouest du bâtiment historique) s'est terminée à l'automne 2021 et c'est une aile complètement modernisée qui a pu être mise à disposition des élèves et du corps enseignant. L'engagement des travaux de la deuxième étape a mis au jour la présence d'une soixantaine de sépultures d'un ancien cimetière du 18^e siècle. Cette avant-dernière phase de chantier, quelque peu ralentie par les fouilles archéologiques, concerne l'aile est du bâtiment qui sera disponible à l'automne 2022. La mise à disposition de l'ensemble des surfaces rénovées est prévue pour fin 2023;
- collège du Vieux Moulin: la rénovation du collège s'organise en parallèle de la vie scolaire et, grâce à différentes démarches d'optimisation, six classes ont pu être rénovées pour la rentrée de l'été 2021. La démarche se poursuit;
- collège de Montoie (financé par le CC5): l'installation d'un module de six classes provisoires, déplacées du site de Béthusy, permettra d'accueillir successivement les

- élèves, dès janvier 2022, le temps de la rénovation de leurs classes. Ainsi, les travaux s'effectueront en trois étapes, en commençant par l'aile située au nord du site;
- collège de la Barre (financé par le CC5): suite au concours de mandat d'architectes, les études préalables ont conduit à une organisation de chantier de rénovation en une seule étape. L'école sera donc déménagée dans une école provisoire érigée sur le site de la Borde. Ce choix offre une plus grande rapidité d'exécution et permet de garantir la sécurité et le confort des utilisatrices et utilisateurs.

Autres travaux d'entretien et optimisation des infrastructures

- collège de Montchoisi: rénovation de deux classes suite au départ de l'APEMS;
- collège de Vers-chez-les-Blanc: rénovation et amélioration du bilan énergétique de la salle de gymnastique par le changement des vitrages et l'isolation de la toiture;
- collège de Malley: réfection des vitrages des vestiaires de la salle de gymnastique et rénovation des quatre classes du groupe nord;
- complexe scolaire des Bergières: poursuite des rénovations et de l'assainissement énergétique, rénovation du dernier groupe sanitaire (bâtiment C), amélioration de l'enveloppe thermique de la bibliothèque, réfection des classes au 1^{er} étage du bâtiment D.

Au fur et à mesure des rénovations de classes, les équipements sont adaptés et modernisés. Engagés depuis 2010, ces travaux ont permis l'installation de 169 tableaux interactifs, amorçant ainsi le virage numérique attendu de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Parallèlement, les préaux scolaires font l'objet d'une attention particulière pour s'adapter aux attentes exprimées par les conseils d'établissement, les élèves et le corps enseignant. Des espaces ludiques complétés par des jardins potagers sont mis en place grâce à des démarches participatives. Le Plan canopée engagé par la Municipalité offre la possibilité d'arboriser les surfaces de récréations en contribuant ainsi à la création d'îlots de fraîcheur.

Enfin, les coûts liés aux actes de vandalisme et incivilités constatés sur les sites scolaires s'élèvent à CHF 172'000.- Ils sont en légère stabilisation. Les dépenses engendrées sur 20 ans dépassent les quatre millions pour une moyenne annuelle de CHF 205'700.-.

Accueil parascolaire

L'année 2021 s'est déroulée sous le signe de la réorganisation et de la co-construction. Le changement de service, l'engagement de deux nouveaux directeurs de secteur, la mise en place d'un cinquième secteur consacré à la mise en œuvre de l'accueil parascolaire 7-8 P et la reconstruction de la ligne RH sont autant de défis qui, même s'ils sont vécus de manière positive, demandent des adaptations de la part de l'ensemble du personnel.

De plus, tout au long de l'année, les équipes éducatives et les aides de maison ont continué de s'adapter à la pandémie qui est devenue une composante du quotidien. Les absences du personnel ont mis à rude épreuve les responsables dans leur recherche de remplaçantes et remplaçants. Une importante solidarité s'est développée entre eux pour trouver des solutions, parfois à la dernière minute.

Accueil parascolaire 3-6 P (APEMS)

Les élèves lausannois des classes 3-6 P sont accueillis dans les APEMS. Ceux-ci sont organisés en quatre secteurs, selon les périmètres des établissements scolaires: Entre-Bois/Pierrefleur, Sallaz/Coteau-Fleuri, MonRepos/Floréal et Beaulieu/Prélaz.

Entre la rentrée 2020 et celle d'août 2021, le nombre d'enfants accueillis au sein des structures parascolaires 3-6 P est passé de 2'450 à 2'568, avec une augmentation de 128 enfants pour les après-midi. Il apparaît que, au-delà de la nécessité de répondre à un besoin d'accueil permettant la conciliation de la vie privée et la vie professionnelle, la plus-value des lieux d'accueil parascolaire en termes socio-éducatifs est de plus en plus reconnue par les familles.

Face à la croissance constante de la demande, en particulier pour les après-midi, la pression sur les infrastructures s'intensifie, obligeant le service à trouver des solutions novatrices et de nouvelles synergies.

Parmi tous les projets menés au sein des APEMS, au-delà des aspects quantitatifs, nombreux sont ceux qui ont permis d'accroître la qualité de l'accueil, le partenariat avec les familles, les écoles et les quartiers et, *in fine*, le bien-être des enfants accueillis.

Secteur Sallaz/Coteau-Fleuri

Ce secteur a connu un développement conséquent. Suite à l'ouverture de Riant-Pré et des Falaises en 2020, de Petits Cailloux, ainsi que de trois nouvelles antennes, il a été possible de répondre à la demande grandissante de cette partie de la ville. A Praz-Séchaud, l'APEMS de Petits Cailloux (24 places), accueillant des

enfants dès la 1 P, a inscrit son travail autour d'un partenariat avec les personnes du quartier. Aux Boveresses, un projet pilote d'accueil de 5 P à 8 P a vu le jour. Proposant une quarantaine de places, on compte 25 enfants inscrits en novembre 2021. Dans le nouveau quartier des Fiches, une antenne (36 places) est venue compléter le besoin croissant d'accueil parascolaire, moins d'un an après l'ouverture de l'APEMS de Riant-Pré. Enfin, au Chalet-à-Gobet, la nouvelle antenne de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc (24 places) accueille un groupe d'enfants de 5-6 P dans une ancienne école, juste à côté de la forêt. Plusieurs projets ont été réalisés par les groupes d'enfants avec le soutien des équipes éducatives. Citons, à titre d'exemple, la réalisation d'une fresque dans le bâtiment scolaire de Chailly en collaboration avec l'école, l'«APEMS'Olympique» qui a permis de fédérer les APEMS du secteur autour d'activités ludiques et sportives, la participation au concours «Nature en ville» avec la construction d'un refuge pour animaux, un banc forestier, à Vers-chez-les-Blanc en collaboration avec le SPADOM, le projet «Tous pour Boissonnet» qui tente de réunir les personnes du collège afin de collaborer au bien-être des enfants ou encore des plantages à Coteau-Fleuri, en collaboration avec l'école.

Secteur de Beaulieu/Prélaz

Ce secteur a connu d'importants changements en termes de responsables des lieux d'accueil: une responsable à Malley (février) et un responsable à Prélaz (septembre) sont venus compléter l'équipe des cadres intermédiaires. Une belle solidarité s'est créée au sein des différents secteurs parascolaires de la Ville pour les soutenir dans leurs nouvelles fonctions. L'année 2021 se résume par le mot solidarité et par la formidable énergie des responsables, des équipes éducatives et des aides de maison.

Secteur Floréal/Mon-Repos

L'ouverture tant attendue de l'APEMS d'Eglantine, situé au sein de l'établissement scolaire du même nom, a permis aux enfants de quitter les locaux provisoires et d'investir ce lieu pensé pour eux. Le projet de «repas libre» développé par la responsable de l'APEMS de Béthusy a été professionnellement reconnu et les principes peuvent être découverts lors d'une formation proposée par le Centre de ressources en éducation de l'enfance.

L'APEMS de Montolivet s'est investi dans la création d'un film consacré à l'accueil parascolaire et l'APEMS de Floréal a reçu un prix d'encouragement dans le cadre de l'édition 2021 du concours «Nature en ville».

Deux nouveaux responsables ont été engagés (APEMS d'Eglantine et de la Bourdonnette).

Entre-Bois/Pierrefleur

Le secteur a connu une augmentation importante du nombre d'enfants accueillis à Pierrefleur. Grâce aux travaux entrepris au sein de l'antenne de Boisy, tous ont pu être accueillis. Les APEMS de Bois-Gentil et d'Entre-Bois ont participé à un projet en collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants et accueillent depuis août un-e stagiaire.

Projets pilotes d'accueil parascolaire 7-8 P

La mise en œuvre des objectifs de la Municipalité en termes d'accueil parascolaire s'est poursuivie en 2021, en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise, de la nouvelle loi sur l'accueil de jour et du cadre de référence relatif adopté par l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire en mars 2019. Pour rappel, les prescriptions cantonales exigent le développement d'un accueil surveillé et encadré, sur inscription, pour les élèves de 7-8 P à midi et l'après-midi, du lundi au vendredi, excepté le mercredi après-midi.

Forts de l'expérience pilote menée au collège de Villamont, les sites de Béthusy et de la Rouvraie proposent désormais aux élèves de 7-8 P, de manière consolidée depuis la rentrée d'août 2021, toutes les prestations liées à l'accueil parascolaire, aux devoirs accompagnés (DAC) et aux repas chauds via un formulaire d'inscription envoyé aux parents durant l'été. Trois responsables formés ont été engagés pour mettre en œuvre et coordonner les prestations sur les sites scolaires et gérer les équipes parascolaires et DAC.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves de 7-8 P dont les parents souhaitent bénéficier des prestations d'accueil de midi et/ou de l'après-midi. A midi, les élèves inscrits se rendent au réfectoire avec contrôle des présences. Ensuite, les enfants profitent des infrastructures et des animations mises en place ainsi que de la bibliothèque, jusqu'à la reprise des cours (sous contrôle et responsabilité de la Ville). L'après-midi, l'accueil est possible jusqu'au vendredi, avec possibilité d'intégrer un groupe DAC du lundi au jeudi. Une fois les devoirs terminés, les enfants retournent à l'accueil parascolaire jusqu'à 18h ou quittent l'établissement.

L'évaluation intermédiaire des trois lieux démontre le réel besoin de ce type d'accueil, qui doit cependant encore gagner en flexibilité pour être parfaitement adapté aux intérêts des jeunes de cet âge.

En novembre 2021, 124 enfants étaient inscrits à Béthusy, 75 enfants à la Rouvraie et 80 enfants à Villamont.

Parascolaire 7P-11 S dans les réfectoires

La gestion des réfectoires, y compris le personnel de service, a été transférée au SEP dès le 1^{er} janvier 2021. Situés dans les locaux scolaires ou à proximité, les réfectoires sont ouverts aux élèves de 7 P à 11 S et RAC, équipés pour produire sur place ou être directement livrés. Ainsi, dans les collèges non concernés par les projets pilotes 7-8 P, les élèves accèdent librement aux espaces dédiés, sous la surveillance d'animatrices

et animateurs parascolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis – voire les mercredis. Les élèves peuvent acheter un repas chaud ou amener un pique-nique et passer un moment agréable à midi. Des actions de prévention sont mises en place au quotidien et les bibliothèques scolaires ainsi que d'autres espaces sont à leur disposition. Sur demande des parents, une offre de contrôle des présences jusqu'en décembre est organisée pour les élèves de 7 P.

La coordination entre l'offre parascolaire et les directions des établissements s'est poursuivie via les doyennes et doyens déchargés à cette fin par la Ville et les professionnelles et professionnels concernés sur les différents sites scolaires.

Éléments-clés:

- Belvédère: accueil au réfectoire, ainsi qu'au pavillon C pour les élèves des classes de RAC;
- Bergières: reconduction de la collaboration formalisée avec le centre d'animation du site scolaire (accueil de midi au réfectoire et à l'Espace 44, accueil après les cours l'après-midi en soutien aux équipes DAC). Un animateur parascolaire accompagne les élèves à midi à la bibliothèque scolaire;
- Elysée: coordination de l'offre d'accueil de midi entre le Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO) utilisé comme réfectoire, l'atrium du collège, la bibliothèque scolaire et, temporairement, l'aula (30 places), afin de pallier partiellement le manque d'espaces. Reconduction de l'offre de restauration dès la 9 S dans l'atrium;
- Entre-Bois: possibilité d'inscription avec facturation pour l'offre de repas servis sur place. Collaboration reconduite afin d'accueillir 24 enfants de l'APEMS, malgré la forte fréquentation des élèves dès la 9 S;
- Grand-Vennes: en collaboration avec le centre socioculturel Le Grand V situé sur le site, deux animatrices et animateurs parascolaires accueillent les élèves de 7 P ainsi que ceux qui achètent un repas au réfectoire attenant;
- St-Roch: en raison de la fermeture du réfectoire à la rentrée 2020 (travaux de rénovation), une offre avec livraison de repas chauds a été mise en place à l'espace d'accueil de l'annexe du collège. Pour le collège de la Madeleine: accueil parascolaire et offre de repas chauds pour les élèves des classes de 8 P dans un local spécialement aménagé.

Devoirs accompagnés (DAC)

Au 1^{er} novembre 2021, 2'484 élèves étaient inscrits aux devoirs accompagnés au moins une fois par semaine, en dehors des prestations d'accueil parascolaire. Chaque groupe de huit à douze élèves a été pris en charge par l'une ou l'un des 272 accompagnants de devoirs réguliers (dans certains cas, par un binôme). Les 40 responsables de site DAC 3 P–11 S et parascolaire 7-8 P ont géré des équipes composées d'un à seize accompagnantes et accompagnants en charge d'un groupe.

Devoirs accompagnés destinés aux 3-6 P en chiffres

Au 1^{er} novembre 2021, 1'494 élèves de 3-6 P (ACC et OESP inclus) étaient inscrits aux DAC dans l'un des huit établissements primaires lausannois sur l'ensemble des 5'050 élèves de ces quatre degrés scolaires. Répartition des élèves dans les établissements (avec pourcentage par rapport au nombre total d'élèves inscrits en 3-6 P): Beaulieu 165 élèves (28.4%), Coteau-Fleuri 181 élèves (28.2%), Entre-Bois 201 élèves (38.4%), Floréal 263 élèves (34.2%), La Sallaz 158 élèves (22.7%), Mon-Repos 179 élèves (23.6%), Pierrefleur 118 élèves (24.7%), Prélaz 229 élèves (39.3%).

Devoirs accompagnés destinés aux 7-8 P en chiffres

Au 1^{er} novembre 2021, 712 élèves 7-8 P (MO et ACC inclus) des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation. Répartition des élèves dans les établissements (avec pourcentage par rapport au nombre total d'élèves inscrits en 7-8 P): Belvédère 124 élèves (33.7%), Bergières 105 élèves (31.8%), Béthusy 68 élèves (19.9%), Elysée 84 élèves (26.3%), Villamont 142 élèves (37.7%), C.F. Ramuz 119 élèves (34.8%), Isabelle-de-Montolieu 70 élèves (18.7%).

Devoirs accompagnés destinés aux 9 S-11 S en chiffres

Au 1^{er} novembre 2021, 275 élèves de 9 S-11 S (RAC, ACC et MO) étaient inscrits aux devoirs accompagnés. Répartition des élèves dans les établissements (avec pourcentage par rapport au nombre total d'élèves inscrits en 9 S-11 S): Belvédère 34 élèves (5%), Bergières 67 élèves (12.5%), Villamont 121 élèves (18.8%), C.F. Ramuz 53 élèves (10.5%).

Formation et animations pédagogiques pour le domaine

Du point de vue de la formation, il faut relever le renforcement de la collaboration avec les différentes écoles formatrices: Ecole supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne (ESSIL), Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés

(ARPIH) et Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Les institutions d'accueil parascolaire lausannoises sont reconnues comme terrain de formation pratique; l'accueil de stagiaires et la formation en cours d'emploi y sont encouragés. L'accès à la formation professionnelle pour l'ensemble du personnel engagé au sein du domaine parascolaire est largement soutenu et une vingtaine de demandes de formations certifiantes ont été validées.

Les suivis de formation sont assurés par des professionnelles et professionnels au bénéfice d'une formation de formatrice et formateur en entreprise (FEE) pour le CFC, de formatrice et formateur à la formation pratique (FPP) pour les personnes en formation au sein d'une école supérieure et de praticienne et praticien formateur (PF) pour un cursus en haute école. Ces personnes se rencontrent régulièrement au sein des communautés de pratique pour les formatrices et formateurs afin d'assurer la cohérence et la qualité de la formation pratique.

En termes de formation interne, un catalogue a été mis en place malgré les conditions sanitaires complexes liées à la pandémie. Une quarantaine de personnes issues des équipes éducatives ont pu bénéficier de cours consacrés à la pédagogie, la pratique réflexive et l'animation en nature.

Au-delà des frontières du service, la collaboration avec la Ville de Lausanne dans le cadre de son plan de relance en contexte de pandémie pour le secteur de la culture et de sa politique en matière de participation culturelle est également à souligner: 80 animations culturelles, allant du théâtre à l'exploration sonore en passant par les contes, le cirque, la danse et les concerts, ont été proposées aux structures d'accueil de la petite enfance, du parascolaire et du socioculturel de mai à novembre 2021. Une trentaine d'animations a eu lieu dans les APEMS et les accueils parascolaires pilotes 7-8 P, pour le plus grand bonheur de 1'300 enfants et de leurs équipes.

Domaine périscolaire

Site internet: portail Scolarité à Lausanne

Le portail Internet continue de rencontrer un vif succès. En 2021, plus 453'000 internautes ont visité la plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne sur laquelle étaient régulièrement relayées toutes les informations relatives à l'organisation de l'école et du parascolaire.

Fêtes scolaires

Les traditionnelles fêtes scolaires ont été annulées en 2021, en raison de la pandémie. Des activités alternatives ont été organisées pour les classes concernées sur le thème des fables de Jean de La Fontaine. A l'occasion des 400 ans de la naissance de ce parolier hors normes, toutes les classes 1-4 P ont été invitées à un spectacle et les élèves 5-6 P ont pris part à des Escape Game en salle de gymnastique.

Autres manifestations scolaires

Le domaine a également coordonné l'organisation de plusieurs manifestations scolaires:

- l'établissement de Béthusy a fêté l'inauguration de son nouveau bâtiment E, le 6 octobre 2021, avec l'organisation de portes ouvertes et de productions d'élèves, dont un spectacle de danse;
- des portes ouvertes et une chantée par les élèves ont été organisées pour inaugurer le collège de Riant-Pré, le 30 novembre 2021;
- enfin, le 1^{er} décembre 2021, à l'occasion de l'inauguration du collège d'Eglantine, après des portes ouvertes, les élèves ont participé à une chantée et à la plantation d'arbres et arbustes devant le bâtiment.

Fermes pédagogiques

Le nombre de visites dans les fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Deux fermes en activité assurent cette prestation pédagogique: le Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne et la ferme des Cases aux Monts-de-Pully. Pour 2021, plus de 60 classes se sont inscrites pour venir découvrir ces fermes en exploitation.

En raison des mesures liées au Covid-19, les visites des classes ont pu reprendre à la rentrée scolaire et se poursuivent à la journée uniquement, sur les deux sites.

Prêt d'équipements et coordination des activités sportives

En raison de la pandémie, les camps de ski ont été annulés mais ont été remplacés par des journées à ski/à la neige. Les élèves ayant besoin de matériel sont équipés par la Ville de Lausanne au dépôt de Valency. Plus de 600 élèves, soit 31 classes, ont ainsi pu bénéficier de ce service pour la saison 2020-2021.

Piscines

Les élèves lausannois des degrés 3-6 P sont accueillis dans les cinq piscines lausannoises publiques, scolaires ou privées et bénéficient de 12 cours de natation, donnés par des professionnelles et professionnels. Les

élèves de 6 P passent tous le test Contrôle de sécurité aquatique (CSA = se sauver soi-même). En raison de la pandémie, un grand nombre de classes n'a pas pu profiter de cet enseignement.

Patinoires

Les enseignantes et enseignants des degrés 3-6 P qui le souhaitent peuvent se rendre avec leur classe (sur inscription) dans les patinoires lausannoises de Malley (couverte), de Montchoisi et de la Pontaise. L'engouement se vérifie chaque année par une fréquentation en hausse.

Corps de musique et autres manifestations scolaires

Les activités et les représentations des corps de musique de la Banda et des Fifres et tambours ont été réduites en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, les répétitions avec les élèves ont pu se poursuivre normalement.

Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, secteur des espaces publics, et la Brigade de la prévention routière de la police a permis de renforcer et sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information, de prévention et de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions des établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

Pédibus

En 2021, dix lignes Pédibus sont actives à Lausanne. Le Pédibus constitue une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire 2021-2022, des séances d'information et diverses présentations dans les cours d'école ont été organisées à l'attention des parents.

Service de santé et prévention (SSPR)

Principales missions du service

Le SSPR compte deux offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- soutenir l'enfant en regard de sa santé, dans le contexte scolaire, pour lui permettre d'achever son parcours de formation;
- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé;
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation;
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels;
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé en lien avec le développement de l'enfant ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire;
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant-e-s dentaires	6.30	6.30	6.30	6.30
Direction et secrétariat	8.40	7.25	9.40	8.55
Infirmières scolaires	15.40	15.30	15.40	15.20
Médecins scolaires	0.78	0.35	0.78	0.16
Orthodontistes	7.25	6.75	7.25	6.75
Pédodontistes	6.40	6.00	6.40	6.20
Prophylaxistes dentaires	1.10	1.10	1.10	1.10
Total service	45.63	43.05	46.63	44.26

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	1.00

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Assistant-e-s dentaires	8	6.30	9	6.30
Direction et secrétariat	9	7.25	11	8.55
Infirmières scolaires	24	15.30	24	15.20
Médecins scolaires	3	0.35	2	0.16
Orthodontistes	9	6.75	9	6.75
Pédodontistes	8	6.00	8	6.20
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Total service	63.00	43.05	65	44.26

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	3	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	25	1.16
Auxiliaires mensualisé-e-s	1	0.35
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*
Total service	26	1.51

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Les missions du SSPR, de l'Office de santé comme de l'Office dentaire, ont à nouveau été impactées par le contexte épidémique: forte sollicitation des infirmières en milieu scolaire, frein à l'activité des cabinets dentaires compte tenu des mesures préventives contraignantes (aération et désinfection du cabinet entre deux soins, etc.) avec nécessaire réorganisation du rythme des rendez-vous, annulations de rendez-vous, annulation des dépistages dentaires scolaires de 2020 qui avaient été reportés sur 2021, surcoût financier dû à l'achat de matériel pour les activités du service (masques chirurgicaux, visières, gants, solutions hydroalcooliques, désinfectants pour surfaces).

Personnel

Personnel fixe

L'unité administrative du SSPR a été dotée d'une ressource supplémentaire, suite au transfert d'un poste de gestionnaire de dossiers pour la facturation de l'Office dentaire. Ce poste alloué à 40% provient d'une réorganisation entre le Secrétariat général EJQ et le Service de santé et prévention. Resté inoccupé pendant cinq mois, le service a dû provisoirement l'augmenter à 50% pendant l'année 2021, pour résorber le retard de gestion des dossiers.

L'unité RH repourvue dès l'été 2020 après huit mois de vacance du poste, a été provisoirement augmentée pour faire face aux besoins du service.

Diverses réorganisations au sein du service ont nécessité des rocadés parmi le personnel fixe, une nouvelle description de poste pour répondre aux besoins de l'Office de santé suite au départ en retraite anticipée de l'infirmière-cheffe et l'absence maladie de longue durée de la cheffe de projets PSPS. La vacance de ces deux postes a entraîné une importante surcharge, dans le domaine administratif RH et pour la cheffe de service.

Suite à cette réorganisation, la fonction de cheffe ou chef de projets PSPS a été supprimée, au profit de la création d'un binôme fusionnant ces deux fonctions. Les deux nouveaux postes ainsi créés seront repourvus à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le transfert définitif de l'adjoint aux finances et à la cheffe de service a été finalisé en avril 2021. Ce poste à 80%, a été complété d'un 20% assuré par le titulaire du poste pour une autre fonction, remis également par le Service de la petite enfance initiateur de ce transfert. Il convient de souligner le soutien apporté par le titulaire au Service des écoles et du parascolaire au cours de l'année 2021, suite aux difficultés structurelles rencontrées par ledit service.

En amont du départ en retraite anticipée de la cheffe de file métier de l'Office dentaire, une absence maladie de longue durée a également été compensée, par l'équipe RH, le médecin-dentiste orthodontiste et la cheffe de service.

A l'Office de santé, diverses maladies de longue durée ont été source de remplacements par du personnel auxiliaire. A l'été 2021, un médecin scolaire a présenté sa démission. Ses missions ont été reprises par un médecin scolaire déjà titulaire au SSPR.

A l'Office dentaire, le cabinet de Montchoisi a été fermé et remplacé depuis le 1^{er} mai 2021 par le cabinet dentaire de la Croix-d'Ouchy nouvellement créé. Ce transfert a permis la modernisation des installations et la mise aux normes en vigueur du cabinet. Il a pu être réalisé avec les professionnelles et professionnels du service (assistante de la cheffe de service, adjoint aux finances, cheffe de file métier, équipe du cabinet dentaire, cheffe de service), le concours d'une entreprise spécialisée ainsi que des services Logement et gérances, Ecoles et parascolaire et Organisation et informatique.

Suite à l'absence maladie de la cheffe de file, l'équipe du cabinet d'orthodontie de Montbenon s'est organisée pour pallier partiellement cette absence par la gestion des soins qui ne pouvaient pas être reportés, afin de limiter l'impact sur la patientèle.

Suite à une démission, un médecin-dentiste a été engagée en janvier 2021 au cabinet dentaire des Croix-Rouges, à 60% puis à 80%. Un médecin-dentiste orthodontiste a pris ses fonctions au cabinet d'orthodontie de Montbenon à 90%, en décembre 2021 (100% dès janvier 2022).

Personnel auxiliaire – stagiaires – apprentie et apprenti

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire:

- environ sept infirmières et infirmiers remplaçants dits poolistes (nombre fluctuant au cours de l'année en raison des engagements et départs de ces professionnelles et professionnels très mobiles);
- 24 interprètes médiatrices et médiateurs culturels.

Des médecins-dentistes et une assistante dentaire sont engagés comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier les absences et éviter ainsi de devoir fermer les cabinets dentaires.

En 2021, le SSPR a dénombré 34 personnes travaillant en tant que personnel auxiliaire.

Trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge dix étudiantes et étudiants stagiaires ou stagiaires non rémunérés provenant soit de la Haute école de santé La Source, soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé.

Chaque année scolaire, le service accueille et forme une apprentie ou un apprenti employé de commerce engagé par le centre de formation du Service du personnel, conformément à un contrat de partenariat. Dans le cadre du service, leur formation est placée sous la responsabilité de l'assistante de la cheffe de service.

Principales activités 2021

Office de santé

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique et psychique des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements lausannois, et compte avec les compétences de médecins, médecins-pédiatres et infirmières et infirmiers en milieu scolaire pour la plupart formés en santé communautaire et santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre le Canton de Vaud – représenté par la Direction générale de la santé – et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications: engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc. Cette convention a été prolongée pour une année aux mêmes conditions en 2021.

Des travaux et réflexions concernant le devenir de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire ont débuté au Canton. La cheffe du SSPR a été consultée lors d'une séance de travail et a pris part à la séance tenue par la Direction interservices.

Activités du service en appui externe, collaboration avec l'unité PSPS de l'AVASAD

Les collaborations se sont poursuivies, à un rythme ralenti par la situation épidémique, avec la participation de la cheffe de projets et de l'infirmière cheffe, le plus souvent par visioconférence. Depuis leur départ et la vacance des postes pour ces deux fonctions, le SSPR n'est plus représenté dans ces séances, mais tenu informé.

Direction générale de la santé, service du médecin cantonal

La cheffe de service prend part aux séances du comité de pilotage vaccination et aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal adjoint. Dans le contexte épidémique actuel, le SSPR fait partie, via la cheffe de service et son assistante, du groupe de pilotage de gestion de l'épidémie Covid-19 en milieu scolaire. En 2021, ce groupe a tenu des séances quotidiennes, voire biquotidiennes, par visioconférence, pour assurer le suivi et la gestion des vagues épidémiques.

Formation aux premiers secours pour le corps enseignant et professionnelles et professionnels des établissements scolaires

En raison de la situation épidémique, cette formation a été suspendue. Elle reprendra courant 2022 et sera repensée pour en renforcer l'approche pratique de mise en situations.

Programmes de santé

Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3^e, 5^e et 7^e P. 4'830 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2020-2021. Pour 385 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé. Une approche d'évaluation de ces dépistages atteste qu'environ 70% des enfants signalés ont effectivement besoin d'une correction visuelle.

Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, 492 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document intitulé «Besoins de santé particuliers». Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé.

Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P

Pour l'année 2020-2021, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 869 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, etc.

Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Au vu de la situation sanitaire, la plupart des projets PSPS ont été mis en attente. Seuls dix projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturation (cinq au primaire et cinq au secondaire).

Les dépenses acquittées en 2021 pour les projets PSPS ont été de CHF 19'181.- dont CHF 8'260.- à charge de la Ville de Lausanne.

Du bon usage des écrans dans les établissements

Dans le sillage de la campagne de la Ville sur les écrans organisée à l'initiative du SGEJQ, les infirmières et infirmiers en milieu scolaire ont renforcé les messages et relayé la démarche de façon active et participative dans les établissements du secondaire I mais aussi du primaire. Une médecin scolaire a pris part aux séances organisées sur ce thème à l'intention des parents d'élèves dans des établissements primaires.

Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2020-2021)

vaccin Revaxis	1 dose
vaccin Boostrix	477 doses
vaccin Boostrix-Polio	128 doses
vaccin Td-Pur	–
vaccin Priorix	44 doses
vaccin Engerix B	460 doses
vaccin HPV	1'461 doses

La très nette augmentation de doses de vaccins administrés durant l'année scolaire 2020-2021 en regard de l'année 2019-2020, s'explique par la démarche de rattrapage vaccinal pour les vaccins Engerix B (460 au lieu de 175 l'année précédente) et HPV (1'461 au lieu de 626 l'année précédente) proposés en principe aux élèves de 9^e, vaccination qui avait dû être reportée en raison des conditions difficiles en contexte de pandémie.

Visites médicales

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2020-2021 est de 329, soit supérieur à celui de l'année précédente (202).

Prestations individuelles des infirmières et infirmiers et médecins scolaires

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligences voire de maltraitements, constitue un volet important et chronophage de l'activité des infirmières et infirmiers en milieu scolaire.

Les infirmières et infirmiers en milieu scolaire et médecins scolaires alertent sur le fait qu'ils ou elles constatent une augmentation continue des sollicitations pour des situations médico-psychosociales souvent très complexes. L'orientation de ces situations se révèle parfois difficile, que ce soit pour obtenir une évaluation ou une prise en charge spécifique. Concernant les situations de maltraitance, ce constat est corroboré par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse qui confirme une augmentation significative du nombre de situations de maltraitance donnant lieu à une démarche de signalement auprès de leur service.

Office dentaire

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

Prestations proposées par l'Office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour toutes les patientes et patients du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patientes et patients vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois;
- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire;

- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont-sur-Lausanne.

A ces prestations s'est ajouté en 2021, suite à la validation du projet soumis par la cheffe du SSPP à la médecin-dentiste conseil du Service du médecin cantonal, le remplacement du dépistage dentaire pour les élèves de 1 P par le contrôle dentaire obligatoire, avec ou sans radiographie, financé par le Canton donc non facturé aux usagers. L'Office dentaire de la Ville de Lausanne est le premier dans le canton à avoir introduit cette nouvelle prestation. Le souhait est de pouvoir l'introduire aussi, dans un second temps, pour les enfants scolarisés en 3 P.

Afin d'augmenter l'impact de santé publique de cette prestation, la cheffe du service a demandé à pouvoir renforcer les prestations des infirmières et infirmiers en milieu scolaire pour s'assurer que les enfants identifiés comme devant bénéficier de soins dentaires soient effectivement soignés. Le principe de ce renforcement des prestations via une augmentation du taux d'activité des infirmières et infirmiers en milieu scolaire a été validé par la Direction générale de la santé.

Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 420 classes, soit auprès de 7'529 élèves, soit une très nette augmentation en regard de ce qui avait pu être réalisé l'année précédente. En revanche, les séances de brossages collectifs ont été supprimées.

Elles sont également intervenues dans trois écoles ou centres spécialisés et à Belmont-sur-Lausanne pour 222 enfants.

Demandes d'aides financières individuelles

Sur l'année 2021, 74 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 45'758.45. A noter que le barème d'octroi de ces aides, inchangé depuis 1998, a été revisité et revalorisé, dans l'attente que des dispositions soient prises afin de se baser sur les données du système d'information du revenu déterminant unifié pour l'octroi de ces aides.

Dépistage dentaire scolaire annuel

Les données ci-dessous confirment ce que craignaient les professionnelles et professionnels en contexte de pandémie avec annulation des rendez-vous et renoncements aux soins, soit une dégradation de l'état bucco-dentaire des enfants avec augmentation notamment de la catégorie IV, alors que depuis cinq ans, les résultats des dépistages montraient une amélioration continue de l'état bucco-dentaire des enfants.

L'introduction des contrôles dentaires obligatoires pour les enfants de 1 P, faits en présence de l'adulte de référence pour l'enfant, laissent toutefois espérer la possibilité de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et des soins dentaires éventuellement nécessaires chez l'enfant. L'objectif de santé publique vise la disparition de cas en catégorie IV. Sur les 1'295 enfants scolarisés en 1 P, 300 ont déjà pu bénéficier de ce contrôle dentaire gratuit fait à l'Office dentaire, depuis son introduction fin septembre 2021.

Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2021

	Nombre de classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	409	6'326	322	6'004	3'529	1'299	1'018	158
Classes secondaires	340	6'546	454	6'092	3'923	1'471	657	41
Institutions spécialisées	50	351	34	314	204	65	43	2
Belmont-sur-Lausanne	16	269	16	253	200	31	19	3
Total	815	13'492	826	12'663	7'856	2'866	1'737	204

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 62%

Catégorie II: Sans carie, avec obturations 23%

Catégorie III: Avec caries 14%

Catégorie IV: Bouches négligées 1.61%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 32%

Service de psychologie scolaire (SPS)

Principales missions du service

- les psychologues, psychomotriciennes et psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques;
- les professionnelles et professionnels du service travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignantes et enseignants et les directions des établissements scolaires lausannois, et offrent des prestations indirectes et de conseil;
- les assistantes sociales scolaires (ASS) conseillent les familles, les élèves et les partenaires pour favoriser l'intégration psychosociale, culturelle, financière, juridique et personnelle des enfants et de leurs familles, dans le but d'une scolarité harmonieuse des enfants lausannois;
- les spécialistes PPLS et les ASS sont au service du développement des enfants et des adolescentes et adolescents afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille;
- l'équipe administrative gère l'accueil et le traitement des demandes d'interventions, ainsi que toutes les prestations de logopédie indépendante par délégation cantonale.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	5.80	5.00	5.80	5.80
Direction et secrétariat SPS	5.25	4.65	4.65	4.65
Logopédistes	16.05	16.05	16.05	16.05
Psychologues	16.15	16.05	16.45	16.35
Psychomotricien-ne-s	6.65	6.65	6.75	6.75
Total service	49.90	48.40	49.70	49.60

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021
Total service	-0.20

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2020		31 décembre 2021	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	7	5.00	8	5.80
Direction et secrétariat SPS	7	4.65	7	4.65
Logopédistes	24	16.05	24	16.05
Psychologues	24	16.05	24	16.35
Psychomotricien-ne-s	10	6.65	10	6.75
Total service	72	48.40	73	49.60

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2021	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	3	7

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	73	0.64
Auxiliaires mensualisé·e·s	9	1.93
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*
Total service	82	2.57

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Les assistantes sociales scolaires, les psychologues, psychomotriciennes et psychomotriciens et les logopédistes du Service de psychologie scolaire ont fait face cette année à davantage de consultations d'urgence en raison de l'état psychologique préoccupant des enfants et des jeunes dans le contexte de la pandémie, et également à plus de situations de familles en graves difficultés socio-économiques qui impactent le développement et le bien-être des enfants. Beaucoup de demandes de soutien des enseignantes et enseignants ont été formulées cette année par les directions scolaires lausannoises, tout comme ce qui a été constaté dans les autres régions scolaires du canton.

Le Service de psychologie scolaire a déménagé à la rue de l'Ale 31 en décembre 2021 et a pris possession de nouveaux locaux bien adaptés à la gestion administrative du service, aux consultations avec des enfants et des familles et à la tenue de groupes thérapeutiques et de formation.

Principales activités 2021**Administration – personnel – finances****Secrétariat**

Après une période de télétravail d'une partie du personnel, l'organisation régulière a pu reprendre sur la deuxième partie de l'année. Une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe du secrétariat en août suite à un départ à la retraite. De nouvelles procédures liées à la gestion administrative de la logopédie indépendante conventionnée ont vu le jour à partir de l'été et ont demandé des formations et des adaptations des collaboratrices et collaborateurs.

Ressources humaines

Une nouvelle responsable d'équipe PPLS a été nommée en août pour l'équipe des Monts. D'autres recrutements ont eu lieu dont trois nouvelles logopédistes, une psychomotricienne et deux assistantes sociales scolaires. Du personnel auxiliaire a également été engagé afin de remplacer notamment des congés maternités et des absences maladie longue durée. Le service a contribué à la formation de quatre stagiaires universitaires en psychologie et en logopédie dans le cadre de leur master. Deux stagiaires en psychomotricité ont également été reçus une demi-journée par semaine dans le cadre de leur formation à la Haute école de travail social.

Finances

Le Canton de Vaud confie à la Ville de Lausanne l'exécution des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie pour la région scolaire de Lausanne. Une convention, datant de 2003, régit cela et assure le financement par le Canton de toutes ces prestations.

L'année 2021, tout comme celle de 2020, a été marquée par les enjeux en termes d'achat de matériel lié à la problématique du Covid-19. Afin d'assurer au mieux les prestations, l'achat de matériel permettant notamment le télétravail a été nécessaire.

Un fonds d'aides individuelles d'un montant de CHF 11'500.- est prévu au budget chaque année afin de venir en aide aux familles lausannoises dans le besoin. Cette année, l'entier du budget a été utilisé. Un recours au Fonds Marino plus important que les autres années a eu lieu suite à l'afflux de demandes formulées par les assistantes sociales scolaires.

Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

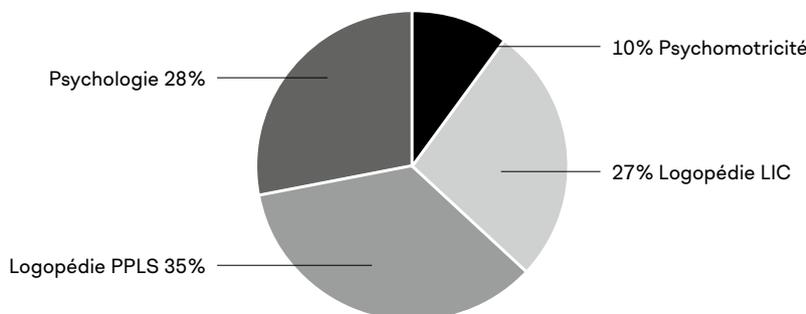
Les cinq équipes PPLS du service ont trouvé leur rythme de croisière avec des réunions régulières permettant des interventions et une bonne coordination entre chaque professionnelle et professionnel.

Les référents PPLS d'établissement ont fourni un travail important afin de rédiger le document *Concept 360° – Prestations PPLS* destiné aux directions des établissements scolaires lausannois et visant à définir précisément les différentes prestations fournies par le service conformément à la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) de 2019. De nombreuses et nombreux professionnels du service participent activement, au sein des établissements scolaires, à des groupes de travail et de rédaction des concepts 360° de chaque établissement.

Les nouvelles demandes de consultation ont été nombreuses en 2021, surtout en logopédie. Une partie de ces demandes en logopédie reste au sein du service et une partie est d'abord évaluée par les logopédistes du service, puis ensuite orientée dans des cabinets conventionnés avec l'Etat de Vaud (logopédie indépendante conventionnée [LIC]):

Logopédie (cabinet)	490
Logopédie PPLS	630
Psychologie	496
Psychomotricité	178
Total	1'794

Total des demandes/profession



Assistants sociaux scolaires

Une nouvelle cheffe de groupe a été nommée au 1^{er} septembre 2021. Elle dirige et coordonne le groupe professionnel composé de huit assistantes sociales scolaires.

En 2021, il y a eu particulièrement beaucoup de sollicitations de nouvelles familles: 454 nouveaux dossiers ont ainsi été ouverts. Il s'agit en majorité de situations issues des établissements scolaires primaires (231). Viennent ensuite les situations des établissements primaires et secondaires (7 P à 11 S) avec 148 nouveaux dossiers, les situations des classes d'accueil lausannoises (65) et celles de l'enseignement spécialisé (10). Par ailleurs, 800 autres dossiers sont en cours depuis avant 2021.

Les demandes d'intervention des assistantes sociales scolaires proviennent majoritairement des professionnelles et professionnels de l'école (directions scolaires, enseignantes et enseignants, infirmiers et infirmières scolaires, PPLS), souvent en lien avec des difficultés scolaires. Ces enfants sont issus principalement de milieux sociaux défavorisés, et souvent de la migration. Les difficultés sociales et familiales se répercutent alors sur leur bien-être scolaire. La situation familiale est évaluée et il y a la mise en place des aides nécessaires pour stabiliser la situation et permettre ainsi aux enfants de vivre leur vie d'écolier du mieux possible. Un accent est également mis sur l'intégration sociale de l'enfant, en favorisant par exemple sa participation à des activités extrascolaires et à des camps de vacances.

Les assistantes sociales scolaires participent également activement à différentes réunions en milieu scolaire, dans le but d'apporter leur expertise spécifique et des conseils à la direction scolaire et aux enseignantes et enseignants.

